

Site de Creil



Site de Senlis

Présentation des objectifs du

PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2024 - 2029



SOMMAIRE

Introduction	4
Édito du Directeur Général	5
Édito du Président de la Commission Médicale d'Établissement	6
Présentation portrait	7
Projet d'établissement, les principes d'actions stratégiques	8
Groupement Hospitalier du Territoire Oise Sud - GHT	10
1. Projet Managérial et de Gouvernance	11
Projet Managérial	12
Projet de Gouvernance	13
2. Projet Médico-Soignant	14
1. Renforcer et développer le socle des activités pour améliorer la réponse du GHPSO aux besoins de la population de son territoire	15
2. Dynamiser le lien ville-hôpital	20
3. Refonder les urgences adultes et soins critiques	40
4. Développer les filières, les parcours et la prévention en renforçant le lien ville-hôpital	47
5. Promouvoir une politique de recrutement médical	50
3. Projet des Soins	51
1. Sécurité, qualité et parcours de soins du patient acteur de sa santé	52
2. Qualité du management, compétences des personnels paramédicaux, engagement dans le dispositif des pratiques avancées	56
4. Projet Qualité et Sécurité des Soins	58
1. Le patient au coeur de la démarche qualité et sécurité des soins	59
2. Poursuivre l'appropriation de la culture qualité sécurité des soins et pertinence au coeur des services	61
3. Optimiser la culture de gestion des risques dans tous les secteurs	64





5. Projet Social et Projet des Psychologues 65

- 1. Projet social 67
- 2. Projet des Psychologues 71



6. Projet de Gestion 72

- 1. La mise en place d'une convention de gestion 73
- 2. Une démarche d'amélioration continue de l'analyse de gestion 76



7. Projet des Usagers et des Systèmes Informations 77

- 1. Projet des Usagers 78
- 2. Projet des Systèmes d'Information 80



8. Projet Développement Durable 83

- 1. Environnement 84
- 2. Biomédical et Logistique 85
- 3. Achats 87



9. Projet Directeur Architectural 88

- 1. Site de Creil 89
- 2. Site de Senlis 90



10. Projet Patrimonial et Technologique 91

- 1. Axe : les services techniques 92
- 2. Axe : sécurité 93
- 3. Axe: travaux, contribution à la réalisation du SDI 94



11. Projet de Communication 95

- 1. Renforcer la notoriété et la visibilité 97
- 2. Renforcer la crédibilité et l'expertise du GHPSO 97
- 3. Fierté et Rayonnement 98
- 4. Renforcer de la compétitivité de l'établissement 99
- 5. Plan de communication

INTRODUCTION

Le Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise vous présente son Projet d'Établissement pour la période 2024-2028. Ce document très important pour l'institution a nécessité un engagement de tous les acteurs médicaux, soignants, administratifs, logistiques et techniques. Il intervient à un moment crucial de la vie de la structure. En effet, le GHPSO, après avoir défini son projet médico-soignant en juin 2023, a poursuivi ses réflexions sur les autres directions fonctionnelles et secteurs d'activité. De cette réflexion sur les activités existantes et à venir pour l'établissement, c'est bien la place de celui-ci qui a été questionnée. Acteur majeur du territoire de santé, le GHPSO travaille déjà avec de nombreux partenaires publics et privés, libéraux et associatifs. Ce tissu de professionnels a été pris en compte dans les réflexions afin de construire des parcours de santé et de soins. Néanmoins, si nous sommes tous convaincus de la nécessité de travailler ensemble et en réseau, nous devons aller encore plus loin et parvenir ainsi à mieux prendre en charge les patients dans la globalité du sujet. Cette politique doit s'appuyer sur deux vecteurs majeurs. Tout d'abord le contrat local de santé qui nous intègre dans la cité et nous place au plus près des usagers et des personnes en demande de soins. Cette proximité avec les acteurs de la première ligne constitue un fil d'Ariane renforcé au fil des années. Néanmoins, celui-ci reste fragile eu égard à la démographie médicale trop peu nombreuse. Sachons renforcer encore les liens existants afin d'être en capacité d'en développer de nouveaux. Le second pilier est constitué par l'ensemble des établissements intégrés dans notre Groupement Hospitalier de Territoire. Là encore, des liens existants se renforcent et nous structurons actuellement la gouvernance de notre GHT afin de consolider et de développer ces coopérations nous permettant notamment la fluidification des parcours de soins.

La concrétisation de cette transformation de notre établissement est déclinée dans son schéma

directeur immobilier qui a été travaillé en parallèle de ces éléments et ces différentes phases font l'objet depuis plusieurs mois d'une instruction en Comité Opérationnel Territorial d'Investissement en Santé (COTIS). Cette première phase d'instruction nous permettra de disposer d'espaces de consultations et d'hospitalisation conformes aux attentes et aux standards actuels. Cette première phase, financée par l'ARS, prépare l'avenir des sites de Creil et de Senlis et nous engage dans cette dynamique positive afin de confirmer la place du GHPSO comme établissement de référence pour le territoire du Sud de l'Oise.

Fort de ces différentes réflexions, le GHPSO dispose maintenant d'une feuille de route claire et précise qu'il convient de mettre en œuvre afin de remplir totalement notre mission de prévention et des soins à prodiguer aux patients.

Je vous laisse découvrir un document très riche, qui propose un véritable schéma d'organisation des soins sur son territoire de santé en lien avec les autres offreurs de soins. Si ce document constitue la colonne vertébrale des actions à déployer pendant la durée du PE, d'autres projets viendront s'agréger et augmenter la teneur de celui-ci. Il s'agit en conséquence d'un outil évolutif qui sera piloté par le secrétariat général en lien étroit avec la direction des opérations.

Je remercie tous les contributeurs de ce travail important à savoir les médecins et les soignants ainsi que les personnels de direction qui, avec leurs équipes, ont réalisés les différents projets qui composent le Projet d'Établissement. Enfin, je remercie tout particulièrement les représentants des usagers pour leur engagement et leurs contributions au service des patients.

Un projet d'établissement compris et approuvé



ÉDITO

Pascal RIO

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DU GROUPE HOSPITALIER
PUBLIC DU SUD DE L'OISE
GHPSO

**Projet d'établissement du
Groupe Hospitalier Public du
Sud de l'Oise** . 60100 Creil / tél
: 03.44.61.67.17 . Publication du
pôle Communication . **Directeur
de la publication** : Pascal Rio .
Conception et réalisation : service
communication . **Impression**
: impression en interne par le
service reprographie .

L'adoption d'un projet d'établissement constitue une étape importante dans la vie d'un établissement de santé. Il exprime avant toute chose la volonté des femmes et des hommes qui constituent la communauté des hospitaliers à prendre en charge des personnes nécessitant des soins délivrés avec compétence et humanisme.

C'est ainsi un engagement personnel au sein d'un groupe de professionnels qui se met au service des autres. Constituée de plus de 120 métiers différents, cette mosaïque de professionnels engagés permet la mise en œuvre et la déclinaison des différents objectifs de qualité, de sécurité des soins et d'efficience.

À travers la lecture de notre projet d'établissement, vous en découvrirez les principaux objectifs.

Notre mission première consiste à prodiguer des soins à toute personne qui en réalise la demande. Cette mission première est complétée de plus en plus par le maintien de son niveau de santé par les missions de prévention et d'éducation thérapeutique du patient. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, plusieurs objectifs sont déterminés. Ceux-ci seront déclinés et débutés lors de ce projet avec une prolongation et un renforcement lors des prochains plans. Dans ce cadre, nous pouvons citer l'adaptation de l'outil de travail par la restructuration majeure du site de Creil et des projets tout aussi ambitieux pour le site de Senlis.

Mais sans les hommes, les infrastructures et la technologie ne sont rien et ne servent à rien. Ainsi, notre volonté est contributive à l'épanouissement personnel de chaque agent qui nous rejoint au GHPSO.

En effet, cet engagement dans un service public n'est pas neutre et ne doit rien au hasard. Il est porteur de sens et ce sens doit se retrouver dans les actions que nous menons au quotidien pour le plus grand bénéfice du patient. Donner du sens, c'est prouver l'utilité de chaque objectif et action mais c'est aussi la reconnaissance par l'institution de la personne et non de l'individualité car c'est bien dans l'appartenance à un groupe que les talents de chacun d'entre nous trouvent un écho.

Enfin, cette politique doit s'inscrire dans la volonté de construire un avenir durable et respectueux de l'écosystème dans lequel nous évoluons. Nous le savions, nous l'avons maintenant admis, l'être humain est directement impacté par son environnement et il en est en quelque sorte le miroir. Sachons en conséquence faire évoluer et adapter nos pratiques afin de laisser aux générations futures un monde plus juste et plus humain.

Le GHPSO poursuit son adaptation s'appuyant sur l'engagement humaniste de ces professionnels pour une prise en charge des patients efficiente et garantissant un haut niveau de qualité et de sécurité des soins.

Le Directeur

Un projet d'établissement compris et approuvé

Chers collègues, partenaires et citoyens,

À l'aube de cette nouvelle période 2024-2028, notre établissement, le GHP SO, se trouve à un tournant décisif. Vous le constatez depuis la sortie de la pandémie le visage de l'hôpital change, le cœur de notre hôpital bat au rythme des projets et de l'énergie déployée par l'ensemble de ses acteurs.

Les enjeux qui se présentent à nous sont multiples et requièrent une vision collective audacieuse et innovante. Au cœur de cette transformation, nous mettons en avant deux axes majeurs : les restructurations architecturales de nos infrastructures et l'ouverture vers le territoire au travers l'élargissement du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT).



Dr CHAIBI Samy
PRÉSIDENT DE LA
COMMISSION MÉDICALE
D'ÉTABLISSEMENT DU
GHP SO

Restructurations Architecturales : répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

Les besoins de santé évoluent rapidement, influencés par des facteurs démographiques, épidémiologiques et technologiques. Pour répondre à ces défis, il est impératif de réinventer nos espaces de soins et c'est ainsi qu'a été pensé le schéma directeur architectural. Nos projets de restructuration viseront à créer des environnements plus adaptés, propices à l'accueil des patients et au travail des équipes médicales. Les travaux du nouveau service des Urgences, de la PUI et de la Rotonde en sont les témoins.

Nous envisageons des aménagements qui favoriseront l'interdisciplinarité, amélioreront la fluidité des parcours de soins et optimiseront l'utilisation des nouvelles technologies. La conception de nos futurs bâtiments sera guidée par des principes de durabilité, d'accessibilité et de confort, tant pour les patients que pour le personnel. Notre objectif est clair : construire un hôpital qui ne soit pas seulement un lieu de soins, mais un véritable espace de vie et de santé.

Élargissement du GHT : Une Synergie Renforcée

L'élargissement du GHT constitue une étape essentielle pour renforcer notre capacité à offrir des soins de qualité. En intégrant de nouveaux établissements, nous visons à créer un réseau de santé cohérent et complémentaire. Cette synergie permettra non seulement d'optimiser les ressources, mais aussi de diversifier l'offre de soins, tout en garantissant une continuité dans la prise en charge des patients.

Nous devons nous engager à développer des partenariats solides avec les acteurs de la santé, les collectivités locales et les associations. Ensemble, nous pourrions construire des parcours de soins intégrés qui répondent aux besoins spécifiques de notre population.

Une Implication Collective

La réussite de ce projet ambitieux repose sur l'implication de chacun d'entre vous. Chaque membre de notre équipe médicale, paramédicale et administrative joue un rôle clé dans cette transformation. Nous devons encourager la communication, l'échange d'idées et la coopération pour faire de notre vision une réalité. Ensemble, nous avons l'opportunité de redéfinir le paysage de la santé dans le sud de l'Oise et même au-delà. Notre engagement collectif, notre professionnalisme et notre détermination seront les moteurs de ce changement. Ensemble, bâtissons un avenir où l'excellence des soins et le bien-être de nos patients sont au cœur de nos préoccupations.

Louis Pasteur a dit : « le hasard ne favorise que les esprits préparés » aussi je vous invite à vous préparer à participer activement aux réflexions et aux travaux qui accompagneront cette période et ainsi la réussite de ce projet d'établissement n'aura rien à devoir au hasard.

Présentation portrait



**Le Directeur
Général**
M. RIO Pascal



**Le Président
du Conseil de
Surveillance**
M. VILLEMMAIN Jean-
Claude



**Le Président de
la Commission
Médicale
d'Établissement**
Docteur CHAIBI Samy



**La Directrice et
Coordinatrice des
Soins**
Mme MISMACQ Nicole



**Le représentant
des usagers**
M. MOPIN

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR UNE OFFRE DE SOINS PARFAITEMENT ADAPTÉE AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Le projet d'établissement doit permettre à l'ensemble de la communauté hospitalière de se mobiliser autour d'un projet de transformation dont l'ambition est d'assumer collectivement et pleinement le rôle d'établissement de référence pour son territoire.

Cette notion d'établissement de référence se décline en plusieurs principes d'actions stratégiques forts qui doivent fédérer les énergies.

PRINCIPE D'ACTION N°1

Moderniser l'hôpital



Le GHPSO possède de nombreux atouts et a su emprunter plusieurs virages structurants, tels que l'ambulatoire ou la transformation numérique et dispose d'un plateau-technique performant.

Modernisation des parcours patients

Nous devons effectuer ma promotion de la dynamique de parcours, car elle implique un changement de paradigme structurant pour l'ensemble de nos activités et de nos organisations. Elle constitue en même temps une réponse aux attentes des patients et un puissant vecteur de changement.

Ouverture et collaboration avec la ville

Cette dynamique parcours implique notamment une plus grande ouverture du GHPSO sur la ville et la structuration de partenariats et de filières avec les professionnels des soins primaires.

Transformation numérique

La transformation numérique dans laquelle s'est pleinement engagé le GHPSO constitue un atout précieux dans la facilitation de la transmission des informations et la structuration de collaborations avec les professionnels en ville, au service d'une prise en charge améliorée et davantage coordonnée, au bénéfice du patient.

PRINCIPE D'ACTION N°2

Conforter le positionnement territorial du GHPSO



Il s'agit de conforter le rôle du GHPSO en tant qu'établissement de recours et de proximité, mission vitale sur son territoire, en articulant l'offre de soins au plus près des besoins de la population.

Adaptation aux besoins territoriaux

Cette ambition implique un recentrage sur les activités apportant la réponse la plus adaptée aux besoins de santé identifiés sur le territoire. Les besoins plus complexes doivent être envisagés dans une approche territoriale et dans la gradation des soins.

Focus sur les soins gériatriques et chroniques

Dans ce cadre, le suivi des patients chroniques et de la personne âgée doivent aussi constituer un axe fort de nos prises en charge et de structuration de nos parcours, compte tenu du développement des affections chroniques.

Intégration de l'innovation

L'innovation doit être considérée sous toutes ses formes : médicale et technologique, mais également organisationnelle.

PRINCIPE D'ACTION N°3

Améliorer la prise en compte de l'expérience patient et des usagers



Amélioration de l'expérience patient

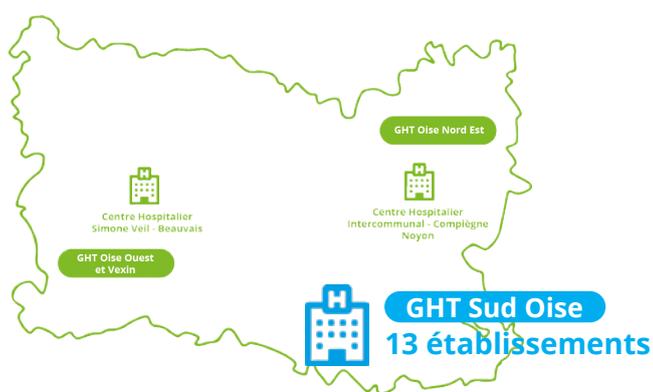
Elle doit constituer un axe fort de nos parcours, gage d'une prise en charge efficiente, répondant aux attentes des patients et usagers et vecteur d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

Qualité des services et attractivité

L'amélioration de la qualité de l'hôtellerie et une plus grande prise en compte de l'expérience patients, en plus d'être des leviers de performance, constituent des facteurs d'attractivité essentiels pour regagner de l'activité et reprendre des parts de marché, mais aussi pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels.

ORGANISER ET STRUCTURER LES FILIÈRES DE PRISE EN CHARGE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

De par sa fonction d'établissement support, le GHPSO participe à la structuration et à l'organisation du territoire de santé en lien avec l'ensemble des acteurs de santé. L'objectif de ce travail collaboratif est de développer des filières de soins efficaces proposant un haut niveau de qualité et de sécurité des soins.



Objectifs



Développer les filières territoriales



Faciliter l'accès aux plateaux techniques



Renforcer les partenariats

4 filières prioritaires



Urgences
Soins critiques



Chirurgie



Médecine



Gériatrie dont la
fédération inter
établissement

Un pôle médico technique et administratif en appui des pôles cliniques



Laboratoire



Imagerie



Pharmacie



Système d'information

Des comités et commissions à l'échelle du territoire

CSIRMT, Comité des usagers,

GHT

- Une gouvernance à la hauteur des enjeux de santé du territoire
- Proposition d'intégration du COSTRAT aux établissements associés volontaires
- Travail en cours sur l'élargissement de la CMG et de la CSIRMT
- Mise en place de comité de territoire (éthique, qualité...)



PARTIE 1

PROJET MANAGÉRIAL ET DE GOUVERNANCE

1. PROJET MANAGÉRIAL

Le management des équipes hospitalières évolue pour répondre à la complexité croissante des organisations et aux défis révélés par la crise de la COVID-19. La gestion doit désormais être agile, avec des circuits de décision simplifiés, afin de permettre aux professionnels de se concentrer sur les soins.

Attirer et fidéliser les talents est un enjeu clé, nécessitant une révision des pratiques managériales, le développement du management participatif, et la formation continue des cadres. Des dispositifs de signalement et de médiation ont également été mis en place pour gérer les situations délicates.

Définir les principes d'un management participatif et bienveillant

Participer, c'est avant tout comprendre le sens de l'action, définir les moyens pour la réaliser, et veiller à sa concrétisation. C'est aussi faire évoluer un projet, en renforçant ses atouts et en corrigeant ses faiblesses. Participer, c'est contribuer à la croissance du collectif en partageant valeurs, craintes et ambitions, toujours au service du patient. Cet exercice, exigeant, requiert bienveillance, qui ne signifie pas laxisme, mais une rigueur respectueuse et pédagogique, avec un contrôle empreint d'humanité.

Accompagner les acteurs dans leurs fonctions managériales

Afin de maîtriser les enjeux et de traduire la stratégie en objectifs concrets, des formations seront proposées aux acteurs médicaux, soignants et administratifs impliqués dans la gouvernance des pôles et services. Elles fourniront des outils pratiques pour la gestion des pôles tout en diffusant un message commun pour instaurer une culture médico-économique partagée.

Les objectifs sont détaillés dans des fiches action, qui serviront de base au projet d'établissement 2025-2028. L'objectif est de rendre l'établissement plus agile, efficient dans les soins et attentif à la qualité de vie au travail des agents du GHPSO.



2. PROJET DE GOUVERNANCE



Définir et actualiser le schéma de gouvernance

Le schéma de gouvernance définit les pôles et services ainsi que la nomination des responsables. Cette information doit être mise à jour en continu, en tenant compte des arrivées, départs et des réorganisations découlant du projet médico-soignant et des appels à projets. Le schéma doit également préciser le rôle et le positionnement de chaque structure interne, avec la diffusion des organigrammes à l'ensemble de la communauté hospitalière.

Adopter et mettre en œuvre la Charte de Gouvernance

Bien que le Directeur d'un centre hospitalier soit le représentant légal de l'établissement, la gestion quotidienne s'inscrit désormais dans une approche médico-administrative. Le Directeur et le Président de la CME doivent former un duo solide, respectant les compétences de chacun, pour impulser une dynamique positive et répondre aux enjeux de santé publique du territoire. Une charte de gouvernance a été élaborée pour définir les moyens d'atteindre cet objectif.

Structurer la gouvernance institutionnelle



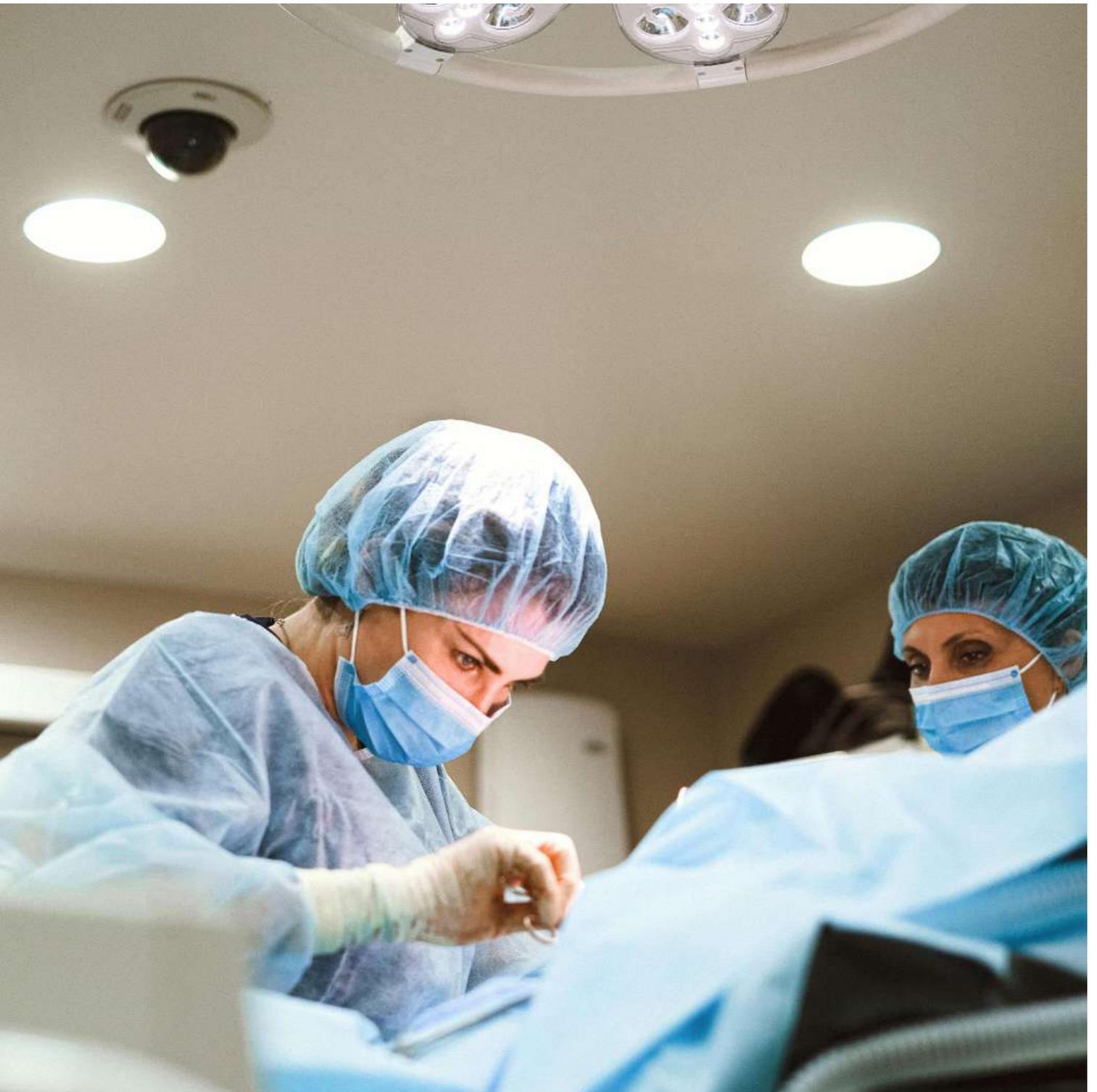
Mettre en œuvre une politique de communication sur les évolutions de la gouvernance



Promouvoir la gouvernance par projets



Poursuivre la politique d'ouverture du GHPSO sur son territoire

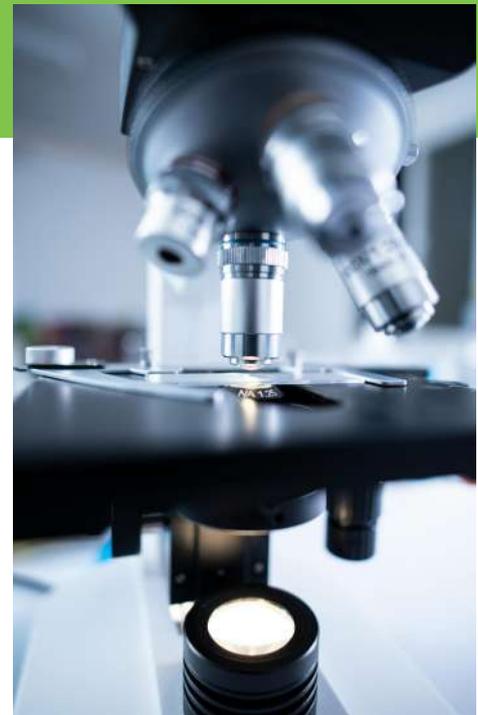
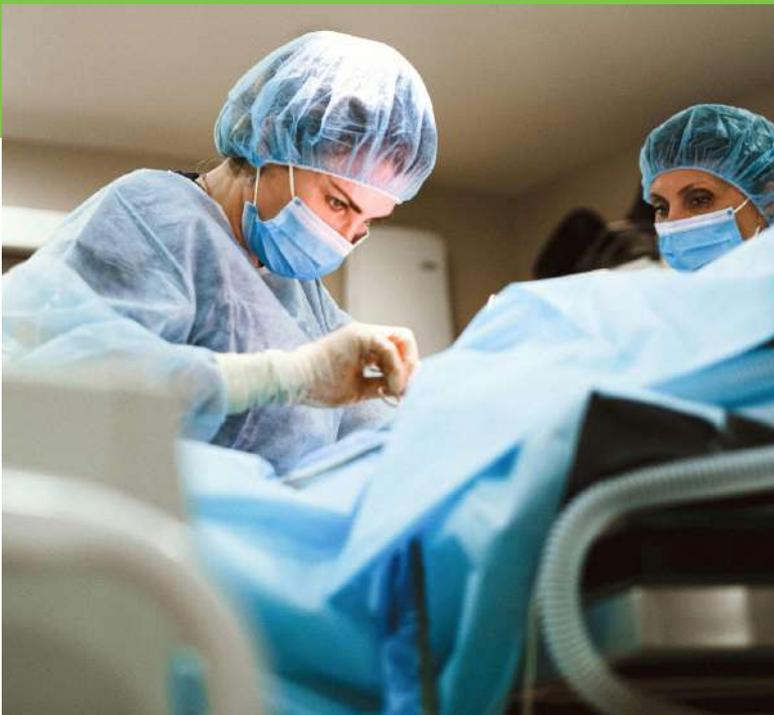


PARTIE 2

PROJET MÉDICO-SOIGNANT

1. RENFORCER ET DÉVELOPPER LE SOCLE DES ACTIVITÉS POUR AMÉLIORER LA RÉPONSE DU GHPSO AUX BESOINS DE LA POPULATION DE SON TERRITOIRE

Le GHPSO a développé des spécialités médicales reconnues par les professionnels et les patients, qui répondent aux besoins de santé de la population. Pour certaines spécialités, telles que la cardiologie, la pneumologie et la neurologie, une attention particulière est nécessaire en raison de la démographie médicale et de la concurrence sur le territoire.



Le Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO) se distingue par des spécialités médicales reconnues, répondant efficacement aux besoins de santé locaux. Cependant, des domaines comme la cardiologie, pneumologie, neurologie et chirurgie nécessitent une attention accrue pour éviter la fuite de patientèle, notamment face à la concurrence.

Le projet stratégique met ainsi l'accent sur l'amélioration des conditions de prise en charge et sur une politique proactive de recrutement et de fidélisation des professionnels de santé, afin de renforcer l'attractivité de l'établissement.



Gériatrie

Des spécialités reconnues sur le territoire sur lesquelles le GHPSO doit s'appuyer

Pôle gérontologie clinique : conforter la filière et les parcours, augmenter le capacitaire



Le Pôle Gérontologie Clinique du GHPSO, reconnu comme «pôle d'excellence» comprend 249 lits avec une offre complète de soins gériatriques, incluant hospitalisation complète, hôpital de jour, et équipe mobile de gériatrie. Se coordonne également, le pôle gériatrique interétablissements du GHT Sud Oise

Il dispose d'un service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), un Centre Mémoire labellisé pour la prise en charge des maladies d'Alzheimer et des maladies apparentées, ainsi qu'un accueil de jour de réhabilitation cognitive, un EHPAD et une Unité de Soins de Longue Durée (USLD).

Développement du service de court séjour gériatrique et augmentation du capacitaire



Le GHPSO prévoit l'ouverture d'une unité de court séjour gériatrique de 15 lits sur le site de Creil.

Les unités de médecine gériatrique des sites de Senlis et Creil pourront accueillir des patients atteints de pathologies aiguës ou de décompensations de pathologies chroniques, provenant des urgences ou par hospitalisation directe.

Développement des consultations



Téléconsultations spécialisées pour les EHPAD, puis élargies à l'HAD et au CRT, en partenariat avec l'ACSSO, couvrant la mémoire, la réévaluation thérapeutique, la gériatrie, et la cicatrisation.

Hôpital de jour Gériatrique



Un parcours de soins en hématologie pour les patients âgés atteints d'anémie chronique et à risque de chute est en développement, avec la création d'un poste d'IPA pour assurer leur suivi et un projet de centralisation des consultations gériatriques.

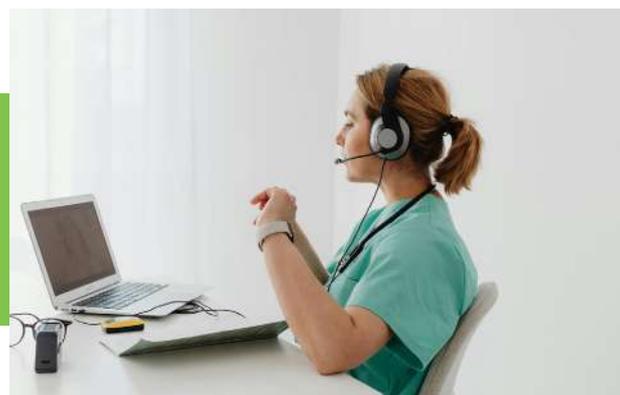
Poursuite des travaux initiés dans le cadre de la labellisation de la filière gériatrique

Trajectoire urgence :

- Développement des admissions directes pour les patients âgés pouvant relever des unités de Court Séjour, de SMR, et d'hôpital de jour.
- Travail entre le service des urgences et les EHPAD du Territoire. Projets d'astreintes mutualisées d'infirmières de nuit.
- Poursuite de l'équipe mobile d'évaluation gériatrique.
- Travail de réflexion commune entre le service des urgences et les services gériatriques du territoire.

Trajectoire orthogériatrie et patients chuteurs :

- Poursuite du travail initié pour le parcours du patient victime d'une fracture de l'extrémité supérieure du fémur.
- Développement de la prise en charge des patients à risque de chute.
- Développement de l'évaluation gériatrique préopératoire en Hôpital de Jour Gériatrique, dans le cadre de chirurgie programmée.
- Repérage des patients chuteurs aux urgences.



Trajectoire psychogériatrie et psychiatrie de la personne âgée :

- Actions de formation pour l'aide à la prise en charge des patients porteurs de troubles psycho-comportementaux.
- Coopération avec le CHI-EPSM de l'Oise et les partenaires pour sensibiliser les professionnels des EHPAD.
- Poursuite de la coopération Gériatre/ Psychiatre dans l'Unité Cognitivo-Comportementale.
- Création d'une unité d'hébergement renforcée sur le site de Pont-Sainte-Maxence.

En transverse sur les différentes trajectoires :

- Poursuite de la cellule téléphonique d'appui gériatrique.
- Développement de la télémédecine pour les personnes âgées, à destination des EHPAD, de l'HAD et du CRT.
- Mutualisation de formations entre établissements de santé membres ou associés au GHT.



Service médicaux et de réadaptation (SMR) hospitalisation complète

Le SMR polyvalent du GHPSO complète la filière gériatrique en aval des lits de médecine et chirurgie.

Les pathologies concernées par l'admission dans le SMR polyvalent du GHPSO incluent :

- Les patients en oncologie nécessitant renutrition, kinésithérapie, aide psychologique et éducation thérapeutique entre deux traitements, ainsi que ceux en fin de ressources thérapeutiques définissant un nouveau projet de vie.
- Les patients atteints de pathologies neurologiques invalidantes nécessitant une redéfinition du lieu de vie et une gestion des aspects psychologiques et nutritionnels.
- Les patients avec des addictions nécessitant un sevrage et une prise en charge pluridisciplinaire après un épisode médical aigu.
- Les patients souffrant de complications respiratoires post-infectieuses ou de pathologies chroniques nécessitant une récupération fonctionnelle et psychosociale
- Les patients avec complications cutanées, ostéoarticulaires liées à des pathologies endocriniennes nécessitant une prise en charge complexe et une réinsertion.
- Les patients sortant de réanimation avec des altérations fonctionnelles nécessitant récupération et réadaptation.

Hôpital de jour Soins Médicaux et Réadaptation (SMR)

Les patients porteurs de plaies chroniques sont suivis en consultation de plaies et cicatrisation à Creil.

L'admission dans le SMR polyvalent permet de préparer et d'accompagner ces patients à la réinsertion sociale ou médico-sociale, libérant ainsi les services aigus pour de nouveaux patients. Le besoin est estimé à 20 lits.



Pneumologie



Une activité de proximité et de recours qui a toute sa place sur le territoire, mais à développer au regard des besoins de la population

Le GHPSPO vise désormais à maintenir et à accroître cette activité pour répondre aux besoins de santé locaux, en particulier ceux liés à la précarité et aux pathologies infectieuses comme la tuberculose.

1 150

Explorations fonctionnelles

2 519

Consultations externes

Le GHPSPO met en œuvre plusieurs initiatives pour renforcer son service de pneumologie :

- l'évaluation paramédicale avec le soutien des IPA,
- l'expansion des téléconsultations et de la téléexpertise,
- le suivi des patients chroniques et des BPCO,
- le développement des actes techniques spécifiques à la pneumologie,
- la Promotion de son programme d'ETP « Les Ateliers du souffle ».

Renforcer la prise en charge du diabète au sein d'un parcours

L'hôpital de jour offre une alternative pertinente, et des lits en SMP peuvent être utilisés pour les épisodes aigus :

- Suivi à long terme des patients chroniques (consultation, prévention, et éducation thérapeutique).
- Prise en charge du pied diabétique gestationnel
- Développement de la téléconsultation et la télésurveillance.



2. DYNAMISER LE LIEN VILLE-HÔPITAL

La construction d'un lien ville-hôpital fort représente une opportunité pour le GHPSO, tant dans l'amélioration de la réponse aux besoins de santé de la population sur le territoire que pour dynamiser l'activité.



Un lien-hôpital indispensable au déploiement des parcours

En amont, développer la prévention, en mettant en place par exemple des actions communes de prévention, de dépistage ou de repérage des vulnérabilités. En aval, le lien ville-hôpital ouvre de nouvelles perspectives pour structurer la prise en charge du patient après un épisode de soins aigus au GHPSO ou pour sécuriser le retour à domicile.



Un lien-hôpital pour mieux orienter les patients et dynamiser l'adressage

Développer des partenariats et des dispositifs visant à réorienter vers les soins primaires les patients ne nécessitant pas une hospitalisation et ainsi à diminuer les recours non pertinents à l'hôpital, notamment aux urgences.



Le lien-hôpital constitue une réponse à la demande de création d'un parcours de soins coordonnés

Il faut permettre aux médecins de ville de réaliser des consultations à l'hôpital sur la base d'un exercice.



Structurer les partenariats et les collaborations avec les professionnels des soins primaires et les acteurs locaux.

La nouvelle CPTS du territoire devra renforcer les échanges avec les soins primaires et établir un lien solide entre ville et hôpital. Cela inclut la collaboration avec l'ARS, les URPS, les élus locaux en charge de la santé, ainsi que les MSP et structures de soins coordonnés. Le GHPSO souhaite promouvoir son offre de soins auprès des professionnels des soins primaires par des actions de communication visant à informer sur l'actualité médicale et à présenter les médecins de l'établissement.



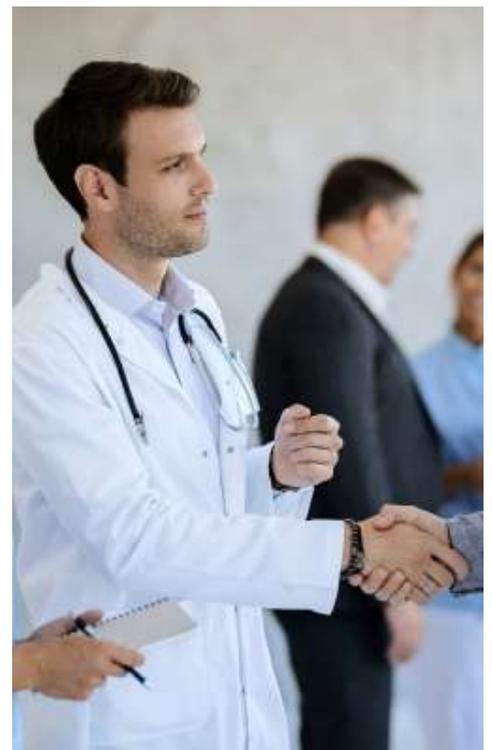
L'hôpital de jour de médecine à l'interface entre la ville et l'hôpital

FOCUS

L'hôpital de jour de médecine permet d'organiser sur une seule unité de lieu et de temps, plusieurs examens et consultations sur une journée d'hospitalisation réalisée en ambulatoire, évitant au patient de multiples venues à l'hôpital et lui procurant un gain de temps évident. Aussi, l'hôpital de jour de médecine constitue une alternative à l'hospitalisation complète et vise à faciliter le parcours du patient dans le suivi de pathologies chroniques notamment. Il constitue donc un « outil » permettant de faciliter la prise en charge des patients suivis à l'hôpital, mais aussi en ville, lesquels peuvent être adressés par les médecins des soins primaires, sans passer par les urgences. Plusieurs parcours sont en cours de structuration et de mise en oeuvre à partir de l'hôpital de jour de médecine. Aussi, cette offre, déjà connue des médecins de ville, doit être promue davantage, tant en interne au GHPSO, que sur le territoire, dans le cadre de la politique de développement du lien ville-hôpital conduite par l'établissement.

Le GHPSO entend poursuivre la dynamique de renforcement du lien ville-hôpital en organisant des événements pour faire connaître son offre de soins et favoriser les échanges entre médecins hospitaliers et de ville. Ces rencontres pourront porter sur des spécialités, des parcours de soins, ou des actions de prévention, en impliquant médecins généralistes et spécialistes.

Le GHPSO vise également à écouter les attentes des professionnels de santé en ville et à développer des canaux de communication dédiés, notamment via un nouveau portail internet avec un accès spécifique pour les soins primaires. Des interlocuteurs dédiés et des modalités de contact privilégiées seront mis en place. Des projets communs, tels que des staffs et revues de cas, ainsi que des démarches de prévention et des actions de formation continue, seront organisés pour renforcer la collaboration. Le déploiement de consultations avancées est également prévu pour améliorer l'accès aux soins. Le GHPSO reconnaît l'importance de travailler avec le tissu associatif et les collectivités locales, et s'engage à mettre en oeuvre un plan d'action pour dynamiser le lien ville-hôpital.



Médecine polyvalente

Service de médecine polyvalente à orientation infectieuse

Le GHPSO a envisagé la réouverture du service de maladies infectieuses et internes (MIPI) sur le site de Creil dans le cadre de son projet médico-soignant 2023-2028. Cependant, il a été jugé plus approprié de concentrer cette spécialité au CHU de référence et de réorienter le service de médecine polyvalente de Senlis vers une spécialisation infectieuse. Le site de Senlis dispose déjà d'un médecin spécialiste en pathologies infectieuses, soutenu par une équipe de praticiens et de soignants paramédicaux compétents en maladies infectieuses. Un plan de formation est en place pour renforcer ces compétences.

La restructuration prévoit de maintenir l'équipe médicale actuelle et d'encourager la formation continue en infectiologie.



Créer une unité de médecine saisonnière

FOCUS

La réflexion sur ce projet vise à donner au GHPSO les moyens de mieux répondre aux tensions hospitalières en étant en capacité de pouvoir déployer rapidement des unités saisonnières ou d'ouvrir des lits supplémentaires. D'ores et déjà, une piste de réflexion est identifiée sur la création d'une unité de médecine saisonnière qui permettrait d'accroître temporairement et rapidement le nombre de lits de médecine pour faire face aux pics épidémiques hivernaux par exemple. Ces lits devraient être pris en charge par un effectif médical qui pourraient, une fois ces lits refermés, venir appuyer les collègues dans d'autres services, par exemple en médecine polyvalente.



Femme - Mère - Enfant



Conforter la prise en charge pédiatrique et néonatale; conforter et structurer la prise en charge des femmes dans tous leurs aspects

Maternité - Réanimation néonatale

Le GHPSO possède la seule maternité de niveau 3 de l'ex-Picardie, hors CHU d'Amiens, avec une autorisation d'activité renouvelée en 2023. Engagé à constituer une filière d'excellence en périnatalité, le GHPSO offre un suivi complet de la grossesse, de l'accouchement, et des nouveau-nés dès 26 semaines d'aménorrhée (SA), avec un objectif de réduire cette prise en charge à 24 SA.

En 2021, une salle nature a été ouverte pour des accouchements physiologiques. Les urgences gynéco-obstétriques de Senlis sont séniorisées. Le recrutement et la fidélisation des internes du CHU d'Amiens sont essentiels pour améliorer la formation des futurs praticiens.

La collaboration entre anesthésistes, IADE, et IBODE est renforcée, notamment pour les césariennes en « code rouge ». Enfin, la démarche qualité, particulièrement sur les codes rouges, est intégrée dans le secteur avec des analyses de pratique régulières sous forme de CREX ou RMM.

Dans le cadre du suivi des grossesses pathologiques, nous devons installer un numéro unique pour faciliter la communication entre les acteurs de ville et nos services.

Nous devons également renforcer le soutien à l'hôpital de jour obstétrique de Senlis et à l'exploration fonctionnelle de Creil en développant les liens avec les endocrinologues, en interne ou en collaboration avec nos partenaires, tout en veillant à la fluidité des transports.

Le maintien des liens privilégiés avec le CHU d'Amiens pour le diagnostic anténatal est nécessaire, ainsi que la réalisation des amniocentèses et le développement des biopsies de trophoblaste (BT) sur site.



Maternité GHPSO labellisée IHAB

Dans le cadre de la labellisation IHAB de la maternité, la prise en charge du couple et du nouveau-né s'effectue dans un environnement sécurisé et bienveillant, grâce au maintien de l'IDE-IHAB en obstétrique et aux réunions régulières du COPIL IHAB, tout en poursuivant les ateliers allaitement et la formation aux soins de développement.

En tant que centre de référence des Grossesses à Haut Risque (GHR) sur l'Oise, le GHPSO développe des partenariats avec les centres hospitaliers de Compiègne et Beauvais, améliore la gestion des retours des patientes, et développe les sorties en HAD avec l'ACSO.

Pour les patientes ayant des pathologies associées, il est important de maintenir un lien solide avec les autres spécialistes sur le site de Senlis et d'établir des collaborations structurées avec les chirurgiens digestifs et urologues pour les cas complexes d'abdomen difficile.



Le projet maïeutique vise à développer une filière autonome d'accompagnement physiologique par l'équipe sage-femme, en structurant les parcours de soins physiologique et pathologique de l'anténatal aux suites de couches.

Il est essentiel de renforcer les consultations spécifiques telles que l'entretien du 4^{ème} mois, l'acupuncture, la tabacologie, les préparations à la naissance, et les consultations spécialisées comme l'échographie et le diagnostic anténatal.

Réanimation néonatale

La réanimation néonatale, spécialité clé de notre maternité de niveau 3, est dotée de locaux neufs et de matériel moderne. L'équipe prévoit de prendre en charge les nouveau-nés dès 24 SA et de mettre en place l'hypothermie, en collaboration avec le service d'imagerie du GHPSO et le CHU d'Amiens.

Le service travaille en réseau avec les partenaires territoriaux des Hauts-de-France et certaines maternités d'Île-de-France. Et le soutien de l'HAD et des associations de parents, sont également permettent un suivi optimal des nouveau-nés.



Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

Le centre d'AMP du GHPSO à Senlis est l'un des deux centres d'AMP de l'Oise.

Avec l'essor de la chirurgie hors bloc et les nouvelles indications d'AMP, le centre bénéficie de perspectives prometteuses, notamment avec les évolutions législatives en biomédecine.

Gynécologie - Orthogénie

Le service de gynécologie du GHPSO assure le suivi et la prise en charge des cancers mammaires et gynécologiques. La prise en charge globale s'effectue en collaboration avec le Réseau ONCO HDF et le service d'oncologie de Creil, avec des réunions pluridisciplinaires hebdomadaires. La radiothérapie et la chimiothérapie sont réalisées à Creil.

Le projet Office Surgery vise à améliorer l'efficacité du bloc opératoire et à offrir une option de soins moins anxiogène. Le GHPSO dispose également d'un service d'urgences gynéco-obstétricales à Senlis, ouvert 24h/24 et 7j/7, ainsi qu'un secteur d'orthogénie.

 **Le GHPSO dispose d'un service d'urgences gynéco-obstétricales à Senlis, ouvert 24h/24 et 7j/7** 

Pédiatrie

Le projet médical inclut la création d'une unité pédiatrique de 32 chambres individuelles avec sanitaires, le maintien de 5 lits d'hôpital de jour, et la création de 2 lits de SMR.

Le projet architectural prévoit des espaces de convivialité et des services adaptés aux attentes actuelles. La mise en place d'une IPA facilite l'accès aux soins. Le plan d'urgence bronchiolite est également renforcé.



Prévention chez l'enfant

Étant donné la précarité et les déterminants de santé défavorables sur une partie du territoire, la prévention doit être renforcée, notamment en matière de vaccination et d'éducation thérapeutique.

Le GHPSO vise à développer l'éducation thérapeutique pour les enfants diabétiques et à créer une prise en charge spécifique pour les enfants et adolescents obèses. Sur chaque site, les consultations pédiatriques et néonatalogiques seront maintenues et développées. La création de l'UAPED permettra d'offrir un accueil et une prise en charge globale pour les mineurs victimes ou présumés victimes, avec un parcours de soins coordonné et adapté, incluant les aspects judiciaires, médicaux et médico-légaux.

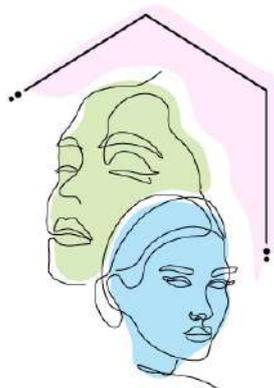


CAMSP

Le CAMSP de Creil est un établissement médico-social dédié au dépistage, au diagnostic, à l'accompagnement et à la rééducation ambulatoire des enfants de 0 à 6 ans présentant des handicaps ou à risque de handicap. Il offre également des missions de prévention, de soutien parental et joue un rôle de ressource pour les familles et les professionnels. Couvrant le Sud-Est de l'Oise.

Parmi ses projets, il prévoit de poursuivre la prévention et le diagnostic précoce, de soutenir la plateforme de coordination pour les troubles du neurodéveloppement, et de promouvoir l'inclusion des enfants.

Compte tenu de la forte demande, il faut augmenter les moyens pour prendre en charge un nombre conséquent d'enfants.



MAISON DE SANTÉ DES FEMMES



Cette structure, implantée sur le site de Creil, vise à améliorer la prise en charge des femmes victimes de violences en complément des dispositifs régionaux existants, en offrant des bilans gynécologiques, des consultations psychologiques et sociales, des services d'IVG, des actes de chirurgie réparatrice, des consultations spécialisées et un accompagnement en addictologie.



Unité du sommeil

Préserver la qualification de centre de sommeil d'excellence adultes et enfants

Le Centre du Sommeil du GHPSO, agréé par la Société Française de la Recherche et de la Médecine du Sommeil (SFRMS) depuis 2011, est un centre d'excellence non CHU qui traite adultes et enfants dès 3 ans. Unique à 50 km au nord de Paris, il offre une gamme complète d'explorations et de prises en charge des troubles du sommeil, attirant des patients au-delà des Hauts-de-France et de l'Île-de-France.

Doté de cinq lits d'hospitalisation nocturne et de deux lits d'hôpital de jour, le centre réalise les explorations et consultations spécialisées. La demande croissante en explorations et consultations de sommeil reflète une augmentation des plaintes liées à un sommeil non-réparateur, avec un tiers des Français concernés. Ce qui nécessite l'ouverture d'un sixième lit.



5

lits d'hospitalisation de nuits équipés d'un matériel sophistiqué

2

lits d'hôpital de jour pour appareillage PPC et éducation thérapeutique

Le centre de sommeil du GHPSO est une valeur ajoutée pour notre établissement, notre département et notre région. Il est primordial de développer son activité et de maintenir sa qualification de centre d'excellence.

Structure Douleur Chronique

Une prise en charge confortée par le renouvellement de sa labellisation

Début 2023, la Structure Douleur Chronique (SDC) a été confortée par le renouvellement de sa labellisation et par un nouvel réaménagement dans des locaux plus adaptés à la prise en charge sur le site de Senlis.

L'équipe pluridisciplinaire propose des soins médicaux et paramédicaux, incluant la sophrologie et l'aromathérapie. La SDC prévoit de développer ses activités en augmentant la capacité de consultation et d'hôpital de jour, ainsi qu'en établissant un partenariat avec l'institut Gustave Roussy pour la gestion locale des pompes intrathécales.

Des projets futurs incluent la mise en place de téléconsultations en douleur, le développement de la prise en charge non médicalisée par un psychomotricien. Le SDC a mis en oeuvre la **photobiomodulation** et l'hypnose pour les patients atteints de **fibromyalgie**.





Unité Médico-Judiciaire (UMJ) et Unité Sanitaire (US)

Des liens bien établis avec les interlocuteurs sur le territoire

Unité principale du département

L'Unité Médico-Judiciaire (UMJ), principalement basée à Creil, offre des services complets en médecine légale.

Les axes de développement futurs incluent le renforcement des relations avec ses partenaires, notamment par des échanges de pratiques avec le CHU et les nouvelles UMJ de Beauvais et Compiègne, ainsi que l'amélioration de l'attractivité pour les internes grâce à de meilleures conditions d'accueil et un accompagnement personnalisé.

Pour mieux répondre aux besoins des victimes, une antenne de consultation de proximité sera ouverte à Senlis, financée par le tribunal judiciaire de Senlis, avec une prise en charge renforcée des violences sexuelles et intra-familiales.



**Des liens
forts sont
entretenus
avec les
partenaires
extérieurs
: parquet,
gendarmerie,
police et
associations.**



Coordination hospitalière des prélèvements d'organes et de tissus

Conforter un rôle essentiel



Les objectifs pour les années à venir incluent l'augmentation du recensement des donneurs potentiels et le nombre d'aboutissements du PMOT, l'accroissement des prélèvements d'épiderme et de cornées sur les deux sites.

Il est également prévu de préparer un dossier de délégation de compétences pour les IDE de la CPOT en matière de prélèvements de cornées, de renouveler les journées institutionnelles sur le don d'organes et de tissus, ainsi que les formations IBODE et PURAD, et de développer l'accord anticipé dans la prise en charge des donneurs potentiels.

La coordination des prélèvements d'organes et de tissus positionne le GHPSO comme un acteur essentiel dans ce domaine de service public.



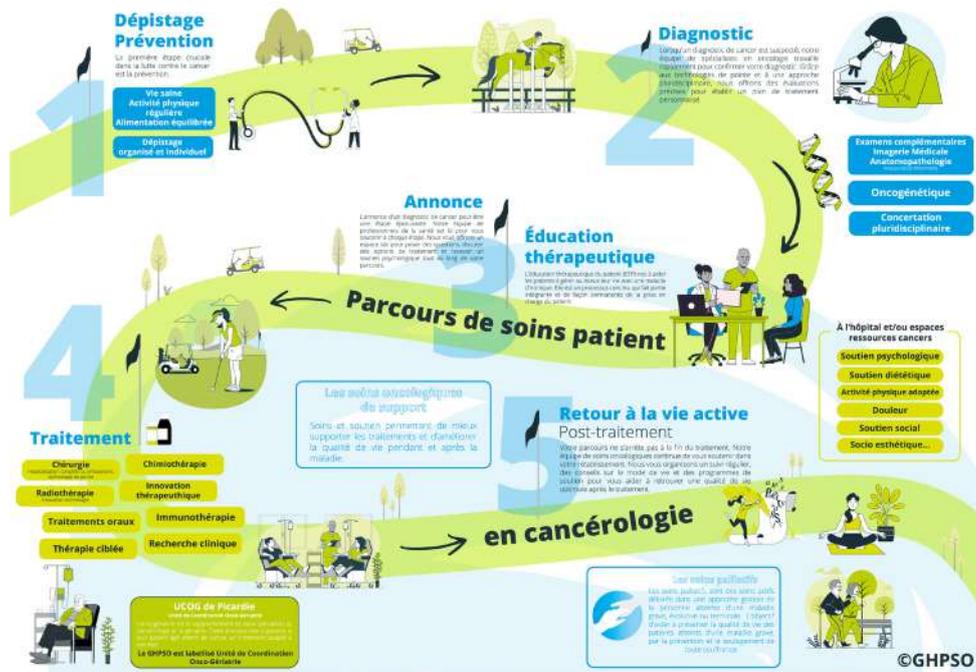
Une spécialité bien implantée sur le territoire

Le Centre du Traitement du Cancer du Sud de l'Oise du GHPSO jouit d'une excellente réputation et est bien intégré aux réseaux de prise en charge du cancer, collaborant avec des établissements de référence tels que les CHU d'Amiens et de Lille, et le Centre de Lutte contre le cancer Oscar Lambret. La prise en charge inclut des interventions chirurgicales réalisées par les équipes de Creil et les gynécologues de Senlis pour les cancers féminins.

Afin d'améliorer la visibilité et la qualité de la prise en charge, le GHPSO a créé un « Centre de Traitement du Cancer du Sud de l'Oise » sur le site de Creil, regroupant toutes ses activités d'oncologie.

Ce centre, installé dans une aile rénovée, vise à renforcer la coopération avec les hôpitaux partenaires locaux. Le déménagement de l'hôpital de jour en avril 2023 a permis d'améliorer les conditions d'accueil des patients et la qualité de vie au travail des soignants, soutenant ainsi le développement et la pérennité du Pôle d'oncologie du GHPSO.





Poursuivre et développer les collaborations au service de parcours en oncologie renforcés et plus lisibles

Le projet médical du GHPSO se concentre sur le développement des collaborations internes, (oncogériatrie, oncothoracique et cancers de la femme), et tend à renforcer le lien avec ses collaborateurs externes (établissements régionaux CHU Amiens, CROM et CIRIOS).

Une convention avec RCP de recours sur les métastases osseuses, l'oncodermatologie, les tumeurs cérébrales et les cancers rares sera mise en place.

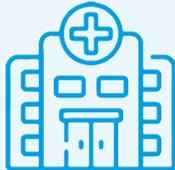
Plusieurs projets visent à renforcer l'offre de parcours au GHPSO.



Centre d'hématologie courante
permettrait de mieux prendre en charge les patients, en lien avec le CHU d'Amiens et les CHU de la région parisienne.



Centre de dépistage du cancer
permettrait d'apporter de la lisibilité et de faciliter le parcours des patients.



Centre de conseil génétique
Dans l'intérêt des patients, il apparaît de pouvoir disposer d'un conseil oncogénétique de proximité.



Mise en place d'une consultation de soins de support et d'une RCP de soins de support.

Cardiologie

Le GHPSO propose une offre de soins complète en cardiologie, s'appuyant sur un plateau technique performant. La prise en charge est actuellement mise en œuvre sur les deux sites du GHPSO :

- un service de cardiologie à Creil, adossé à une USIC, ainsi qu'un service de coronarographie (le GHPSO est autorisé en interventionnel de type 1 et 3).

Développement de la télésurveillance et la télécardiologie.



Consultations
et explorations
fonctionnelles

17 525

venues en externes

Hépatogastroentérologie



En gastroentérologie, le service prend en charge les maladies du pancréas et les pathologies bénignes des voies biliaires, ainsi que le dépistage et le suivi (hors chimiothérapie) des cancers de l'œsophage, de l'estomac, du côlon et du rectum.

En hépatologie, une augmentation du nombre de patients est observée avec au premier plan des hépatopathies cirrhotiques.

Développement de l'activité d'addictologie.

Neurologie

Conforter son offre de soins tant dans la prise en charge de l'urgence neuro-vasculaire, que dans la pathologie vasculaire et non vasculaire neurologique.

Depuis l'été 2022, mise en place du dispositif de télé-AVC (télé-expertise) déployé dans la région avec le soutien de l'ARS et dans le cadre des objectifs du PRS. Le GHPSO est positionné comme établissement de recours prioritaire pour la prise en charge des AVC.

Les consultations post-AVC seront également développées, en s'appuyant notamment sur une IPA.

Faire face aux défis du vieillissement et à l'augmentation des pathologies chroniques en renforçant notamment la prise en charge des maladies neuro-dégénératives, en particulier la maladie de Parkinson.



Soins palliatifs

Les activités de soins palliatifs sont réparties sur les deux sites du GHPSO. Une unité de soins palliatifs (USP) de 12 lits se trouve à Senlis, unité de soins adultes accueillant tous les patients à partir de 18 ans, tandis que l'équipe mobile de soins palliatifs (EMSP), basée à Creil, propose des prises en charge à l'hôpital ou à domicile.

L'USP assure une mission de soins et de recours, ainsi que des activités de formation, de recherche et de ressources.



Chirurgie

Activité de chirurgie dans les spécialités suivantes : urologie, chirurgie digestive et bariatrique, chirurgie vasculaire, chirurgie maxillo-faciale, stomatologie et ORL, orthopédie et traumatologie, oncologie et gynécologie.

L'activité chirurgicale du GHPSO s'inscrit surtout dans la prise en charge en urgence (sauf en gynécologie, vasculaire, urologie et bariatrique), notamment au CH de Pont-Sainte-Maxence ou dans certaines MSP de notre territoire de santé. Mise en place de consultations avancées permettant de mailler le territoire.

L'ambition portée par le GHPSO en matière de chirurgie est de conforter et de développer des prises en charge de proximité et de recours et d'augmenter l'activité, en vue d'améliorer la réponse aux besoins de santé du territoire et de maintenir l'accessibilité financière aux soins en renforçant l'offre de secteur 1.



**Hospitalisation
de jour**

4 384
venues



Pour l'Urologie



Développement de la technique de vaporisation au plasma de la prostate permettant de traiter des patients en ambulatoire.



Consultation en sexologie.



Projet d'acquisition d'un robot chirurgical.



Développer la chirurgie au robot

FOCUS

Les équipes de chirurgie souhaitent développer la chirurgie au robot afin d'améliorer le confort, la qualité et la sécurité des prises en charge pour les patients. Dans une dynamique d'innovation dans des spécialités chirurgicales qui ont longtemps fait la réputation du GHPSO. Très investies dans ce projet, les équipes de chirurgie ont conduit une première étude médico-économique qui permettrait de financer cette innovation par une augmentation de l'activité et une réduction de la DMS. L'acquisition de ce robot pourrait être réalisée seule ou dans le cadre d'une coopération avec un établissement partenaire, y compris issu de l'offre de soins privée.

Cette chirurgie robotique permettrait de renforcer notre attractivité sur les équipes médicales et paramédicales et serait un projet fédérateur nécessitant l'implication et la formation de tous les acteurs (chirurgiens, IBODE).

Il est à noter que la politique institutionnelle de formation permet d'accompagner et de former du personnel infirmier de bloc vers la fonction IBODE.



Orthopédie et Traumatologie

Dans le cadre du service d'Orthopédie et Traumatologie :

- Développement des prothèses totales de genou, de hanche et d'épaule,
- Mise en place une unité dédiée à la chirurgie de la main,
- Prise en charge des urgences ainsi que des interventions programmables.
- Développement de la chirurgie arthroscopique en ambulatoire ainsi que la chirurgie du pied.
- Renforcement de l'offre en orthogériatrie pour mieux répondre aux besoins des patients âgés.

Chirurgie digestive

Elle s'articule autour de quatre axes : la prise en charge de l'urgence, la chirurgie carcinologique programmée et urgente en collaboration avec le service d'oncologie, la chirurgie fonctionnelle (lithiases biliaires, pathologie herniaire, chirurgie colique non carcinologique, chirurgie hiatale, chirurgie proctologique) et la chirurgie bariatrique.

La prise en charge des urgences digestives chirurgicales est optimisée en lien avec le service des urgences, à l'exemple du parcours concernant les patients présentant une douleur abdominale.

Chirurgie ophtalmique

La chirurgie ambulatoire atteint des taux d'interventions ambulatoire de 90%.

Chirurgie maxillo-faciale, stomatologie et ORL

La chirurgie bariatrique

Mise en service en 20XX, la chirurgie bariatrique continue son développement de son activité pour atteindre en 2024 XX interventions. L'autorisation de chirurgie bariatrique constitue une reconnaissance par l'ARS de la qualité des PEC. Un dossier de labellisation de centre spécialisé en obésité sera déposé en 2024.

Chirurgie vasculaire

Le GHPSO propose des consultations avancées de chirurgie vasculaire.



Poursuivre et augmenter la chirurgie ambulatoire

Mise en place de l'arrivée du patient « debout » (ou assis) au bloc, le jeûne moderne, le premier lever précoce, les boîtes de confidentialité afin d'améliorer la qualité de prise en charge du patient.

Lauréats ARS : appel à projet Développement de l'ambulatoire sur Senlis

Pour permettre l'offre chirurgicale du GHPSO, le service d'anesthésie est présent sur les deux sites. Personnels Médicaux et paramédicaux contribuent à déployer les objectifs chirurgicaux en étant notamment associés à l'ensemble des projets présentés. Un accent est notamment porté sur la RAAC afin de développer celle-ci sur les deux sites.

Un objectif à moyen terme reste l'informatisation du processus anesthésique en salle de blocs et sur les deux SSPI, achevant ainsi le déploiement du dossier patient informatisé au sein du bloc opératoire.



Mise en place de la RAAC

La Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC) est définie par la Haute Autorité de Santé comme une approche de prise en charge globale du patient favorisant le rétablissement précoce de ses capacités après la chirurgie. Le patient a un rôle actif dans cette démarche. La mise en place d'un programme de RAAC constitue une démarche d'amélioration des pratiques professionnelles.

México-technique et biomédical

Le GHPSO dispose d'un plateau technique structuré et performant.

Axes de développement

- Modernisations des plateaux techniques et évolution des pratiques
- Maintien des équipes médicales
- Mise en avant du Pôle médico-technique comme référent au niveau du GHT.

Imagerie médicale

Le GHPSO s'appuie sur des équipements d'imagerie médicale modernes et performants, détenus en propre ou dans le cadre de deux GIE, l'un à Creil et l'autre à Senlis. Ainsi, le GHPSO dispose de 3 IRM et 3 scanners sur le site de Creil et d'1 IRM ainsi que d'1 scanner sur le site de Senlis.

L'installation d'un troisième scanner sur le site de Creil a permis d'étendre le nombre de plages d'examens.

Le développement de la téléradiologie représente un enjeu majeur pour le service.

Mise en place de la prise de rendez-vous par internet (Doctolib) dans le cadre de l'ouverture de l'hôpital vers la ville.

L'activité d'imagerie est également exercée à l'Unité Sanitaire du Centre pénitentiaire de Liancourt, où certains examens peuvent être pratiqués sur place (radiologie pulmonaire, panoramique).

Mise en place du PIMM Plateaux d'Imagerie Médicale Mutualisé



14 175
Scanner réalisés



7 539
IRM réalisés

Laboratoire

Evolution de l'organisation générale du laboratoire. Acquisition/location de nouveaux automates et équipement du plateau technique qui constituent des investissements majeurs pour accompagner les évolutions d'activités futures.

Plusieurs projets structurants :

- Une transformation informatique
- Une évolution du parc de matériel
- Une restructuration du fonctionnement des différents plateaux techniques avec l'intégration des éléments informatiques et techniques
- Une amélioration de l'organisation des examens de biologie médicale décentralisée (EBMD)
- Une évolution du panel d'analyses
- Un développement des consultations
- Un maintien des coopérations.

Le laboratoire est accrédité pour l'ensemble de ces analyses par le Cofrac et va conduire le changement de norme EN 15189 2023.



Pharmacie

La nouvelle pharmacie du site de Creil sera équipée de stockeurs et robots de dispensation. Ces derniers permettront d'assurer la préparation de la dotation journalière individuelle nominative. A l'avenir, le GHPSO pourrait être amené à préparer des chimiothérapies pour d'autres établissements du territoire, dans le cadre de coopérations et de partenariats.

Le projet de reconstruction de la PUI couvre également le périmètre de la stérilisation, qui sera aussi dotée de matériels neufs et aux normes.

3 unités :

- **préparation des cytotoxiques ou cytostaxiques**
- **gestion des médicaments, stérilisation**
- **Rétrocession aux patients**

Anatomopathologie

La présence sur site d'un service d'anatomopathologie permet d'assurer une meilleure prise en charge des prélèvements, une meilleure réactivité, de réaliser les examens extemporanés et des échanges plus faciles avec les équipes soignantes. Le GHP SO disposant d'un service d'oncologie, le service d'anatomopathologie facilite l'établissement du diagnostic et la détermination des facteurs pronostiques et thérapeutiques dans le suivi des cancers avec une forte coopération avec les équipes cliniques.



Recherche Clinique

Membre du Groupe de Recherche Clinique (GRC) adossé au CHU d'Amiens, le GHP SO participe chaque année à plusieurs actions en faveur de la recherche clinique, avec deux services particulièrement dynamiques : Le service d'hépatogastro-entérologie et le service d'oncologie.

L'activité de recherche clinique pour un établissement périphérique tel que le GHP SO est un facteur de visibilité pour l'établissement et d'attractivité pour les médecins.



Le GHP SO participe activement à la recherche clinique, notamment à travers le projet STARCC, visant à structurer la recherche en cancérologie. STARCC facilite l'accès aux essais cliniques pour les patients atteints de cancer, en renforçant l'innovation thérapeutique et la coopération entre établissements.

3. URGENCES ADULTES ET SOINS CRITIQUES

Point d'entrée à l'hôpital essentiel pour les soins non programmés, les urgences adultes constituent un axe majeur de la stratégie du GHPSO.

Les urgences adultes sont prises en charge au sein du service d'accueil des urgences (SAU) sur le site de Creil. Ce service est complété par deux lignes de SMUR, l'une basée à Creil et l'autre à Senlis pour desservir des populations bien au-delà de la zone d'attractivité du GHPSO.

Il est à noter que les urgences gynéco-obstétricale, situées sur le site de Senlis ne sont pas comprises dans les urgences adultes.

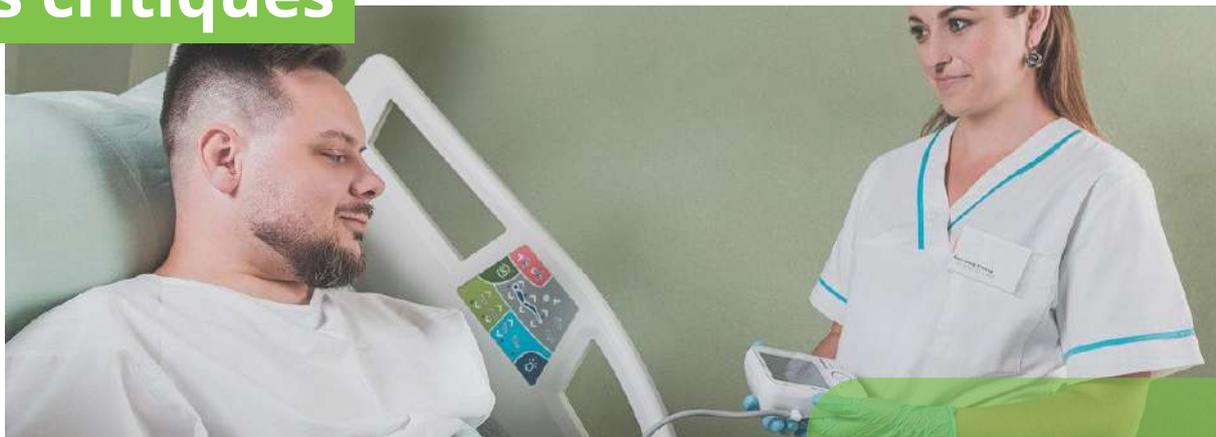


Passage aux urgences adultes

Le GHPSO a enregistré en **39 072 passages** générales aux urgences, sur ses deux sites, dont environ 11% de patients âgés de plus de 80 ans. Environ 14% des passages aux urgences sont suivis d'une hospitalisation. 92% des patients nécessitant une hospitalisation le sont dans notre établissement.

FOCUS

Soins critiques



Conforter la réanimation et mettre en oeuvre la réforme des autorisations de soins critiques

Le service de réanimation et l'unité de surveillance continue (USC) du GHP SO, basés à Creil, admettent des patients des disciplines médicales (80%) et chirurgicales (20%).

15

lits de
réanimation

6

lits d'USC

Ces structures fonctionnent avec des ressources partagées, permettant des synergies et une adaptation en cas de tension saisonnière.

La filière de soins critiques du GHP SO comprend également :

8

lits d'USIC en
cardiologie

6

lits d'UNV en
neurologie

4

lits d'USIP
pédiatriques

avec une possible
extension à 8 lits en saison
hivernale.

Hémodialyse

Créer une unité de dialyse médicalisée

Chaque année, le nombre de patients sous traitement de suppléance augmente de plus de 4 %. Au centre lourd du GHPSO, les séances annuelles d'hémodialyse ont augmenté de 23 % entre 2012 et 2019.

Les unités d'auto-dialyse à Fleurines et Senlis, ainsi que l'unité de dialyse médicalisée à Senlis, sont désormais saturées, ne pouvant plus accueillir de nouveaux patients.

Pour répondre à cette demande croissante et offrir une prise en charge adaptée, la création de 8 postes de dialyse médicalisée sur Creil, en coopération avec Santélys, est envisagée.

16 631^{''}

Séances d'hémodialyse

3 792^{''}

Consultations externes en néphrologie



La coopération infirmier de pratique (IPA) et médecin, une avancée en hémodialyse

Le service d'hémodialyse s'est engagé dans un protocole d'organisation avec la mise en place de l'activité d'une IPA depuis août 2022. L'IPA participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi est confié par les néphrologues du service. La conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le néphrologue, et mis en oeuvre dans les conditions définies réglementairement et précisées dans le protocole d'organisation. Dans le respect du parcours de santé du patient coordonné par le médecin traitant, l'IPA apporte son expertise. L'IPA participe en collaboration avec l'ensemble des professionnels du territoire à la prise en charge du patient et à l'organisation des parcours de soins.

FOCUS

Le SAU a vocation à prendre en charge prioritairement l'urgence et les défaillances vitales.



Le but reste de positionner le patient dans le bon circuit de prise en charge pour faciliter l'efficacité de celle-ci, réduire les temps d'attente et éviter les pertes de temps.

- Des outils doivent venir en soutien de l'organisation autour du circuit patient.

Ainsi de nouveaux outils ont notamment été mis en place et doivent être étendus et perfectionnés :

- Le dossier patient informatisé qui doit être repris, deux ans après sa mise en place ;
- Le Télé AVC déployé avec le CHU d'Amiens et l'ARS ;
- Le transfert d'image via l'outil Nexus pour des avis spécialisés ;
- La connexion des appareils biomédicaux ;
- La biologie délocalisée dans les urgences qui permet de faciliter le travail des urgentistes et fluidifier la prise en charge des patients en évitant des délais qui peuvent l'être, pour au final diminuer le temps de passage aux urgences.

Sur le territoire, le GHPSO est l'établissement qui assure la mission de service public des urgences. Il peut hospitaliser dans ses lits mais également vers l'extérieur, soit faute de place, soit faute de spécialité adaptée à la prise en charge.

Ainsi, est à disposition des urgences :

- Le capacitaire interne, parfois insuffisant qui doit être augmenté dans le cadre de ce projet médico-soignant,
- Le capacitaire des établissements partenaires du territoire (Hôpital Paul Doumer ou clinique du Valois pour la médecine gériatrique, Clinique des Jockeys pour de la médecine polyvalente et potentiellement de la chirurgie).
- Le capacitaire des établissements de référence et notamment le CHU d'Amiens pour les spécialités que le GHPSO n'assure pas (Chirurgie vasculaire...).



FOCUS

Formaliser un catalogue des filières, notamment sur le post-urgences

Un important travail sur le post-urgences est actuellement en cours dans le cadre de la Commission des Admissions et Soins Non Programmés (CACNP) pour construire des filières de prise en charge en aval du SAU. Il doit permettre à terme d'aboutir à un catalogue formalisant et détaillant les différentes filières identifiées et de pouvoir les mettre en œuvre rapidement et de manière opérationnelle par les professionnels de santé (médicaux et paramédicaux). Ce travail, qui devra être consolidé dans les années à venir, est aussi l'occasion pour les médecins d'aborder des sujets très opérationnels sur la prise en charge et les interactions entre les services et spécialités. Il permet également d'identifier des protocoles de prise en charge à élaborer, de travailler sur l'amont des urgences ou de mettre en évidence des perspectives de coopérations. Présidée par un médecin, la CACNP réunit des médecins, des paramédicaux et des membres de la direction. Le recrutement en cours d'un coordonnateur de filières vise à dynamiser la mise en œuvre des filières.



Meilleure organisation des sorties

- Retours à domicile accompagnés dans le cadre du PRADO ou de structures spécialisées.
- Alternatives à l'hospitalisation conventionnelle, notamment HAD.

Composition des équipes paramédicales du SAU :



Infirmiers



Aides-soignants



Brancardiers



Ambulanciers



ASH

Le renforcement des coopérations entre médecins et paramédicaux, un axe fort du projet médico-soignant des urgences

Dans un contexte de tension avérée au plan national sur la démographie médicale et notamment des urgentistes, les coopérations avec les paramédicaux constituent un axe fort du projet médico-soignant des urgences.

Il s'agit notamment d'encourager le développement des pratiques avancées pour les personnels infirmiers (IPA – Infirmiers de Pratiques Avancées) mais aussi de s'appuyer sur les personnels paramédicaux pour déployer des dispositifs, n'ayant pas vocation à se substituer à une prise en charge médicale, mais visant plutôt à une optimisation du temps médical dans un contexte de tension voire de pénurie. Aussi le développement des Équipes Paramédicales de Médecine d'Urgence, assurée par des personnels paramédicaux formés et supervisés par le médecin régulateur, favorise une prise en charge précoce des urgences pré-hospitalières, notamment des détresses vitales, tout en réduisant considérablement le temps de prise en charge de l'équipe SMUR une fois présente. L'équipe SMUR peut décider au décours de la prise en charge de confier le transfert du patient à l'infirmier de l'UMHP vers un centre hospitalier, permettant de faciliter la disponibilité de l'équipe SMUR pour une nouvelle intervention.



FOCUS



Un plan d'action en faveur de la refondation du SAU déjà bien engagé

FOCUS

Une réflexion est en cours sur le post-urgences dans le cadre de la Commission des Admissions et Consultations Non Programmées (CACNP), lequel a pour objectif de construire des filières qui seront formalisées dans un catalogue des filières. Cette démarche permet également d'identifier des besoins en matière de protocoles à élaborer et de travailler sur ces derniers.

La reconstruction complète des urgences est inscrite au schéma directeur et constitue l'une des pierres angulaires du projet architectural en cours de finalisation.



Urgences gynécologiques

Le service des urgences gynécologiques du GHPSO s'engage à offrir une prise en charge rapide et spécialisée pour toutes les situations d'urgence liées à la santé gynécologique. Composée de médecins gynécologues expérimentés et d'une équipe soignante dédiée, cette unité assure une prise en charge 24h/24, 7j/7, pour les patientes rencontrant des pathologies aiguës ou nécessitant une attention immédiate.

11 610[']
Passages

5. DÉVELOPPER LES FILIÈRES, LES PARCOURS ET LA PREVENTION

Développement des parcours de soins en ville : un projet Médico-Soignant innovant

Plusieurs parcours ouverts sur la ville sont envisagés dans le cadre du projet médico-soignant. Il s'agit notamment :

- suivi des patients en pneumologie, en lien avec la ville, pour faciliter l'accès à des consultations d'évaluation,
- suivi des patients transplantés hépatiques.

Le projet inclut également la télécardiologie, avec la télésurveillance des patients présentant un trouble du rythme ou une insuffisance cardiaque. Dans le cadre de la filière gériatrique, différents parcours sont prévus, tels que l'orthogériatrie, l'oncogériatrie, la psychogériatrie, ainsi que la prise en charge des maladies neurodégénératives et des personnes âgées aux urgences. De plus, le parcours de la femme enceinte, avec une prise en charge du diabète gestationnel, est un point central du projet. D'autres parcours sont également envisagés, notamment en bariatrie, en diabétologie, ainsi que pour les soins des personnes détenues au sein de l'unité sanitaire de Liancourt.

Les actions prioritaires identifiées pour renforcer le lien entre la ville et le GHPSO se concentrent sur plusieurs axes stratégiques. Il est prévu de conduire une étude pour mieux comprendre les attentes des professionnels de santé en ville vis-à-vis de notre établissement. En parallèle, nous travaillerons à identifier les filières et les partenariats qui pourraient être développés en lien avec la ville. Une meilleure communication sur nos spécialités et les prises en charge sera également un objectif clé.

Afin de faciliter les échanges, des interlocuteurs privilégiés seront désignés au sein de chaque spécialité du GHPSO pour assurer un lien direct avec les professionnels en ville. Nous mettrons en place des rendez-vous et rencontres régulières pour renforcer cette collaboration. Enfin, nous identifierons des prises en charge spécifiques qui pourront faire l'objet de réunions de travail en commun entre la ville et l'hôpital.



FOCUS

Développer la prévention et l'éducation thérapeutique : une coopération médico-soignante

L'éducation thérapeutique vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin au regard de leur maladie chronique. Cette éducation thérapeutique est une action de prévention tertiaire pour diminuer la fréquence et la gravité des récurrences ou des complications. En ce sens, l'éducation thérapeutique fait partie de façon intégrante et continue à la prise en charge médicale du patient.

Aujourd'hui au GHP SO, la coordination des programmes d'ETP est assurée par les médecins en partenariat avec une infirmière coordinatrice dédiée au service de prévention.



Journée organisée au GHP SO

Mettre à profit les potentialités de la télémédecine et du télésoin

La télémédecine est une forme de pratique médicale à distance fondée sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Elle a pour objectif d'améliorer l'accessibilité à l'offre de soins et la qualité de vie des patients en permettant une prise en charge et un suivi sur leur lieu de vie, constituant un levier important au déploiement des parcours. Plusieurs catégories d'actes font partie de la télémédecine : la téléconsultation, la téléexpertise, la télésurveillance, la téléassistance. Le télésoin permet à un professionnel paramédical d'accompagner un patient et de le suivre à distance grâce au numérique. Le GHP SO souhaite développer ces outils au bénéfice des patients.

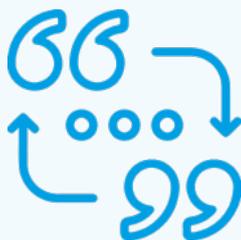


Le plan d'action pour renforcer le lien entre le GHPSO et la ville repose sur une stratégie en **trois axes**, visant à mieux se connaître et à mieux collaborer.



INFORMER

les professionnels des soins primaires sur l'offre de soins et l'actualité du GHPSO.



ÉCOUTER

les besoins des professionnels des soins primaires et de ville, notamment au regard de leurs attentes vis-à-vis de l'hôpital.



TRAVAILLER ENSEMBLE

Mener des projets, staffs, CREX, FMC en commun, au bénéfice des patients.

Mieux intégrer l'expérience et la satisfaction patient

Le développement des parcours de soins nécessite de placer le patient au centre de la prise en charge, en intégrant davantage son point de vue ainsi que son expérience. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de tirer parti des réclamations des usagers et des données recueillies via les questionnaires e-satis. En parallèle, nous devons mesurer l'impact des prises en charge sur l'état de santé des patients, afin de constamment améliorer nos pratiques.

La rénovation des services et l'amélioration de la signalétique interne sont également des priorités pour offrir un environnement de soins optimal. Enfin, nous veillerons à enrichir le contenu d'information destiné aux patients sur notre site internet, afin de mieux les accompagner tout au long de leur parcours de soins.



6. PROMOUVOIR UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT MEDICAL FONDEE SUR L'ATTRACTIVITE

Le projet 2023-2028 des ressources humaines médicales du GHP SO a pour objectifs de mettre en place les premiers éléments indispensables pour rétablir l'attractivité des carrières médicales, fidéliser les personnels médicaux afin d'assurer une certaine stabilité des équipes indispensable à la qualité des soins et au développement de projets sur le long terme, et améliorer les connaissances et les pratiques des professionnels par la recherche et la formation.

Structurer la gestion du temps de travail médical

La gestion du temps de travail médical est structurée autour de plusieurs initiatives clés. Tout d'abord, la mise en place d'un guide du temps de travail médical offre un cadre clair et précis pour l'organisation des activités. Ensuite, un logiciel de gestion du temps et des activités sera déployé pour assurer un suivi rigoureux et efficace. Enfin, une nouvelle politique d'attractivité des carrières est en cours de développement pour attirer et fidéliser les talents, tout en valorisant les parcours professionnels au sein de notre établissement.



4 axes de la politique de recrutement



Augmenter

le nombre de praticiens hospitaliers de plein exercice



Accompagner

vers la PAE et le concours de praticien hospitalier les lauréats des EVC recrutés en tant que praticiens associés et les fidéliser



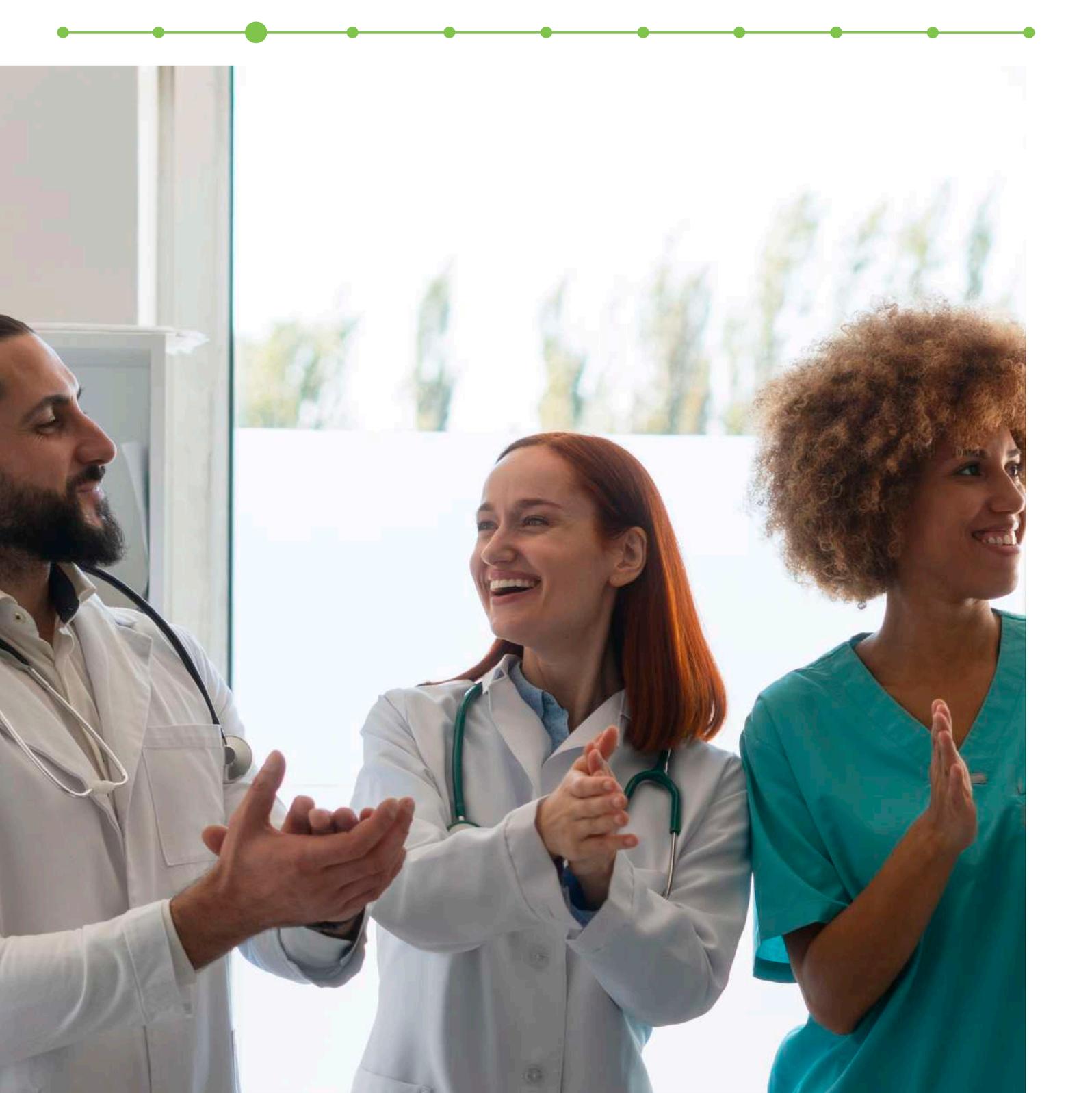
Attirer

les jeunes professionnels, étudiants médicaux et internes de spécialités



Développer

une politique de recrutement communicante.



PARTIE 3

PROJET DE SOINS

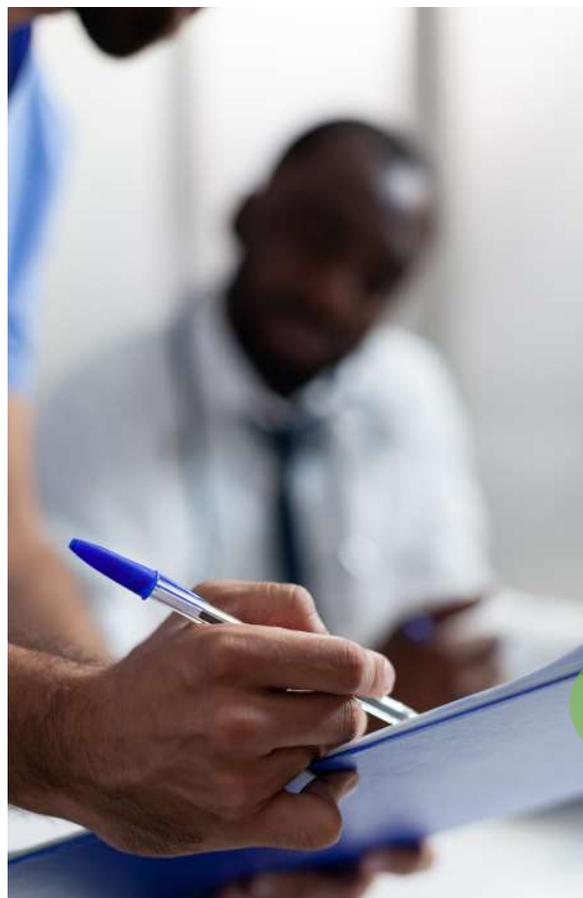
THÈME 1 - SÉCURITE, QUALITÉ ET PARCOURS DE SOINS DU PATIENT ACTEUR DE SA SANTÉ

Le Projet de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (PSIRMT) du GHPSO vise à améliorer la prise en charge des patients en renforçant l'efficacité des pratiques soignantes et la coordination des équipes paramédicales. Il s'inscrit dans une démarche de qualité et de gestion des risques, tout en intégrant les objectifs de la certification V2024. Le PSIRMT contribue à l'optimisation des parcours de soins, en s'appuyant sur des indicateurs de suivi et un système d'information performant pour assurer la traçabilité des soins.

Coordonner la fluidité, assurer la continuité des parcours de soins

L'axe 1 du PSIRMT vise à assurer la fluidité et la continuité des parcours de soins en formalisant et optimisant les flux de patients, qu'ils soient programmés ou non. Grâce au déploiement du Dossier Patient Informatisé, la coordination entre services est facilitée, améliorant notamment la prise en charge aux urgences, au bloc opératoire, pour les patients âgés et atteints de pathologies spécifiques comme le pied diabétique. Les relations entre les différents services, structures d'aval, HAD, PRADO, et prestataires à domicile sont renforcées.

La gestion des lits en temps réel et l'optimisation des mouvements internes (entrées, sorties, bloc opératoire) sont également prioritaires, garantissant une meilleure organisation des unités pour répondre aux objectifs du projet médico-soignant.



Assurer la continuité des soins et des prestations et coordonner la prise en charge du patient en collaboration avec l'équipe médicale

L'axe 2 du PSIRMT vise à garantir la continuité des soins paramédicaux et leur coordination avec l'équipe médicale, sans interruption dans le temps. Pour cela, la qualité des transmissions sera améliorée à deux niveaux : dans le dossier de soins informatisé, en harmonisant les pratiques et en renforçant la traçabilité des soins, de l'administration médicamenteuse et des transmissions ciblées. De plus, les transmissions orales seront optimisées pour gagner en efficacité et renforcer l'approche multidisciplinaire. La coordination entre temps médicaux et non médicaux sera formalisée via des chartes de fonctionnement, et les protocoles de soins seront harmonisés et référencés dans la gestion documentaire pour garantir leur utilisation.



Pérenniser la démarche qualité et l'appropriation de la culture qualité

L'axe 3 du PSIRMT vise à pérenniser la culture de qualité et de sécurité des soins au GHPSO. Cela inclut le développement du travail en équipe, la promotion d'une réponse non punitive à l'erreur, et l'incitation à déclarer les événements indésirables (EIAS, EIGAS). La formation continue aux soins d'urgence, la gestion des vigilances sanitaires (identito-vigilance, hémovigilance, etc.), et l'amélioration du circuit de prise en charge médicamenteuse sont également prioritaires. Le respect des règles d'hygiène, la prévention des infections associées aux soins, et la participation à des actions d'évaluation collective (CREX, RMM) renforcent cette démarche. Enfin, une juste adéquation des effectifs et compétences est cruciale pour assurer la sécurité et la qualité des soins.



Renforcer la dynamique institutionnelle dans la prise en charge de la douleur

L'axe 4 du PSIRMT renforce l'engagement institutionnel dans la prise en charge de la douleur en mobilisant les professionnels paramédicaux aux côtés du corps médical. Il inclut la définition d'objectifs annuels avec le CLUD, la traçabilité systématique de l'évaluation et la réévaluation de la douleur, ainsi que la mise en place de protocoles spécifiques. Des outils innovants, comme les casques de réalité virtuelle, sont utilisés pour anticiper et soulager la douleur. La formation des équipes est renforcée, notamment via les «jeudis de la douleur», et l'analyse des événements indésirables liés à la douleur est intégrée dans la démarche qualité. Enfin, la recherche en soins et l'implication dans les dynamiques régionales se poursuivent pour améliorer la prise en charge globale de la douleur.

Favoriser la prévention et le développement de l'éducation du patient acteur de sa santé

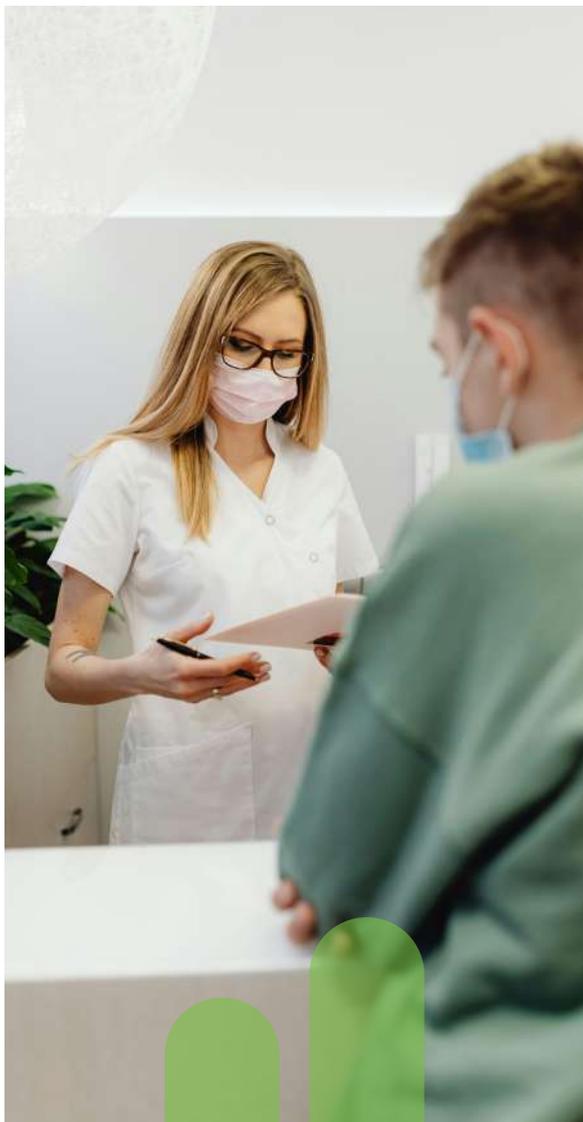
L'axe 5 du PSIRMT met l'accent sur la prévention et l'éducation du patient en tant qu'acteur de sa santé. Les soignants adoptent une posture éducative pour prendre en compte le patient dans sa globalité, incluant ses attentes et son environnement. Les efforts se concentrent sur le dépistage de la dénutrition et de l'obésité, la prévention des escarres, et l'implication du patient et de ses aidants dans son parcours de soins. L'éducation thérapeutique est valorisée avec des programmes autorisés au GHPSO, renforçant l'information, la formation et l'accompagnement des patients. La consultation infirmière, notamment en cancérologie et en chirurgie bariatrique, sera développée, ainsi que la téléconsultation, pour un suivi personnalisé et coordonné avec différents spécialistes.

Préparer et renforcer l'information et l'accueil des patients et de leur famille en garantissant le secret professionnel et la relation de soins

Cet axe vise à améliorer l'accueil et l'information des patients et de leurs familles, tout en garantissant le respect du secret professionnel. Le personnel soignant s'appuie sur des outils tels que le livret d'accueil, les questionnaires de satisfaction et les sites internet pour renforcer l'information. La traçabilité des informations communiquées, du consentement éclairé, et des directives anticipées est systématique. L'accueil est optimisé avec un recueil détaillé des habitudes de vie dès l'hospitalisation et la présence d'infirmiers formés pour l'orientation aux urgences. La confidentialité est assurée par des mesures adaptées (mise en veille des écrans, rideaux de courtoisie), et la charte de bientraitance est appliquée pour prévenir la maltraitance.

Renforcer la prise en charge des patients vulnérables et des détenus

Cet axe se concentre sur le renforcement de la prise en charge des patients vulnérables, y compris les détenus, les personnes âgées, les enfants, et les personnes en situation de précarité ou de handicap. Pour les détenus, des protocoles spécifiques de sécurité sont appliqués. Les personnes âgées bénéficient d'une prise en charge optimisée dans les services d'EHPAD, USLD et urgences, avec des formations sur la dénutrition et les troubles cognitifs. Les enfants recevront des soins adaptés, respectant leur intimité, avec des parcours clairs et des informations adaptées à leur compréhension. La prise en charge des victimes de violence et des patients en fin de vie est individualisée, et un comité éthique peut être sollicité pour des décisions justes. Des actions de santé publique seront menées pour valoriser les équipes soignantes.



THÈME 2 - QUALITÉ DU MANAGEMENT, COMPÉTENCES DES PERSONNELS PARAMÉDICAUX, ENGAGEMENT DANS LE DISPOSITIF DES PRATIQUES AVANCÉES ET PROTOCOLES DE COOPÉRATION ET DÉPLOIEMENT DE LA RECHERCHE EN SOINS

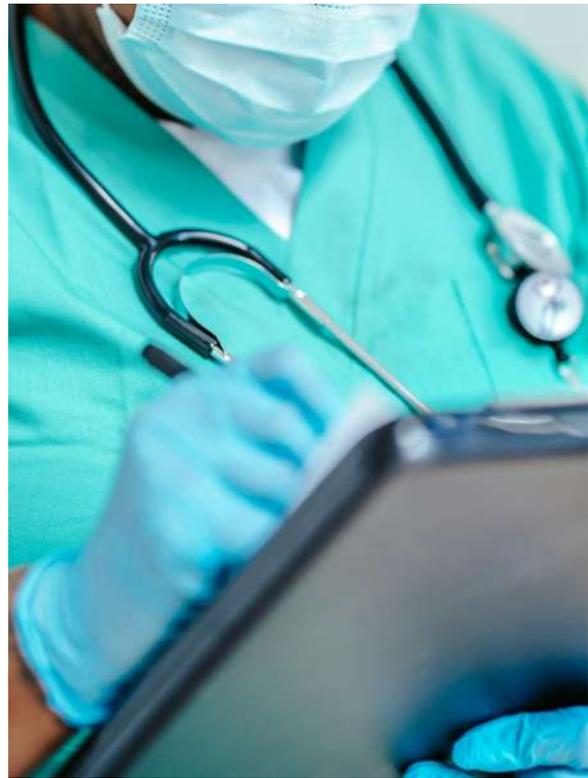
Développer et veiller à la compétence des professionnels paramédicaux

Cet axe vise à développer et à maintenir les compétences des professionnels paramédicaux, fondamentales pour assurer la qualité des soins. Cela commence par un encadrement de qualité des stagiaires en partenariat avec des instituts de formation, garantissant des stages diversifiés en médecine, chirurgie, et urgences. Lors du recrutement, un programme d'intégration structuré sera mis en place pour les nouveaux employés, avec des formations spécifiques et des évaluations de compétences. Pour les professionnels déjà en poste, des actions seront menées pour valoriser l'expertise, faciliter la mobilité, et encourager la formation continue. L'évaluation des compétences se fera annuellement, tout en renforçant l'amélioration des pratiques via des démarches qualité, des analyses de réclamations et la mise en œuvre de plans d'amélioration continue.



Développer ou renforcer de nouvelles compétences et pratiques des professionnels paramédicaux

Le Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise (GHPSO) renforce les compétences des professionnels paramédicaux à travers des initiatives clés. Depuis 2019, des consultations IDE et l'introduction d'Infirmières de Pratiques Avancées (IPA) dans des spécialités comme la néphrologie, l'oncologie et la gériatrie sont mises en place. Des collaborations médico-soignantes en éducation thérapeutique et coordination sont également développées. En chirurgie, des infirmières coordinatrices assurent un suivi personnalisé des patients, tandis que des spécialisations en hypnose, sexologie et gestion de la douleur chronique enrichissent l'offre de soins. Ces actions visent à répondre aux besoins des patients tout en soutenant l'évolution professionnelle des infirmiers.



Qualité du management

Le projet de management du GHPSO vise à renforcer les compétences des cadres dans un contexte en évolution. Il promeut la cohésion à travers des échanges réguliers avec la direction des soins, notamment via le séminaire annuel. Un projet managérial sera formalisé pour harmoniser les pratiques, définir les rôles, et soutenir le développement des cadres par la formation continue et l'accompagnement des nouveaux arrivants. Les valeurs clés incluent l'exemplarité, l'éthique et la transparence. La mise en œuvre sera suivie via des fiches actions pilotées par des binômes, avec un suivi annuel en CSIRMT.

Favoriser et renforcer la communication et la recherche

Le projet de soins du GHPSO vise à renforcer la communication et la cohésion entre les équipes soignantes à travers des réunions pluridisciplinaires, des partages d'expériences, et la promotion du travail en binôme. Le management soignant encourage l'expression des personnels via l'intranet et les réseaux sociaux, tout en veillant à améliorer les conditions de travail par l'analyse des mouvements, la prévention des risques psychosociaux et le développement de démarches participatives. La recherche en soins est également promue, avec un soutien aux initiatives de recherche clinique et la valorisation des travaux des soignants, notamment en oncologie et coronarographie.



PARTIE 4

PROJET QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

1. LE PATIENT AU CŒUR DE LA DEMARCHE QUALITE ET SECURITE DES SOINS

Ce projet s'inscrit dans les grandes orientations stratégiques de l'établissement et est coordonné plus particulièrement avec le projet de soins et le projet médical.

La qualité et la sécurité des soins demeurent un axe fort de l'établissement et concernent l'ensemble des professionnels de l'établissement : personnels de santé, mais aussi administratifs, logistiques, techniques et biomédicaux. Ce projet a donc pour vocation de fédérer l'ensemble des acteurs autour de ces démarches. Il tient compte de l'évolution de la réglementation actuellement en vigueur.



Améliorer le partenariat patient-soignant

Le partenariat patient-soignant se déploie tout au long du parcours de soins, avec une attention particulière aux interfaces critiques. Au-delà de l'information délivrée, ce partenariat s'articule autour de la notion de patient partenaire, de l'écoute des patients et de l'intégration des patients experts. Pour renforcer ce partenariat, des actions sont proposées, telles que l'accroissement de la participation des représentants des usagers aux groupes de travail, la sensibilisation des patients à l'hygiène des mains, et la consultation des usagers sur les projets d'amélioration des soins. L'écoute des patients, via des questionnaires, enquêtes, et retours d'expérience, est essentielle pour orienter les actions d'amélioration au sein des services.



Améliorer les droits et l'information délivrée aux patients

Le respect des droits des patients et une communication claire sont fondamentaux dans le partenariat patient-soignant. Conformément à la loi du 4 mars 2002, chaque patient doit recevoir les informations nécessaires à sa prise en charge, y compris les bénéfices, les risques, et son droit de désigner une personne de confiance.

Renforcer la démarche éthique

La gestion de la crise Covid a mis en lumière l'importance de l'éthique dans les soins, incitant à renforcer cette dimension dans nos pratiques. Cette démarche éthique s'étendra au management, à la bientraitance, et à la lutte contre la maltraitance, notamment pour les personnes vulnérables.

Il est crucial d'impliquer tout le système hospitalier, en particulier pour l'accompagnement des patients en fin de vie et la diffusion des directives anticipées. Un programme d'actions prévoit de dynamiser le comité d'éthique, de former le personnel aux questions éthiques et à la bientraitance, et d'améliorer le recueil des directives anticipées.

2. POURSUIVRE L'APPROPRIATION DE LA CULTURE QUALITE SECURITE DES SOINS ET PERTINENCE AU CŒUR DES SERVICES

Clé de réussite indispensable à l'efficacité de la démarche qualité et sécurité des soins, le management par la qualité doit poursuivre sa diffusion et son appropriation au plus près des acteurs intervenant auprès des patients.



Renforcer la coordination des organes de pilotage qualité - gestion des risques

Pour une diffusion efficace de la culture Qualité et Sécurité des Soins (QSS), il est crucial de coordonner les organes de pilotage avec des objectifs partagés et une composition pluriprofessionnelle, incluant les représentants des usagers.

La coordination des instances, comités, et groupes de travail, ainsi que des vigilances, doit être renforcée et clarifiée. Le rôle des experts, tels que le CGRAS et les RSMQ, sera défini avec précision. Un Copil QSS sera structuré au sein du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) pour développer une politique QSS partagée et coordonnée avec les réseaux existants.

Diffuser un management qualité au plus près du terrain

Sur la base du plan de communication QSS 2020-2022, il est essentiel de renforcer le pilotage de la qualité et sécurité des soins (QSS) au niveau de chaque service. Cela passe par la transmission de données spécifiques, l'élaboration de Programmes d'Amélioration de la Qualité (PAQ) par service, et le suivi d'indicateurs clés (IQSS).

Un plan de communication QSS 2023-2025 doit être formalisé, et le rôle des cadres et chefs de structure en tant que relais QSS clarifié. La formation et la sensibilisation des équipes sont cruciales, avec un accent sur des outils innovants comme la simulation et l'e-learning.



Poursuivre la mise en place de la culture d'évaluation des pratiques professionnelles

La politique d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) 2022-2026 vise à renforcer l'appropriation de la culture QSS au sein des services, en s'appuyant sur des outils validés et adaptés aux spécialités. Au-delà du déploiement croissant des démarches EPP, des actions ciblées porteront sur les revues de pertinence des pratiques et l'accréditation des équipes médicales, notamment dans les spécialités à risque.

Le programme d'actions inclut l'accompagnement méthodologique des services, la mise à jour des guides EPP, et l'amélioration de la communication sur ces démarches, afin de mesurer et de valoriser les résultats obtenus.



Coordonner les différentes démarches qualité

Bien que la certification HAS reste la démarche qualité principale de l'établissement, d'autres démarches tout aussi importantes sont en cours. Celles-ci incluent les démarches qualité des structures médicosociales (comme les EHPAD et centres d'accueil), ainsi que diverses accréditations spécifiques, telles que celles pour les laboratoires, la CPOT, le lactarium, et les unités spécialisées. L'objectif est de satisfaire à toutes les exigences d'évaluation, certification, et labellisation, garantissant ainsi une qualité optimale dans toutes les activités et structures de l'établissement.

3. OPTIMISER LA CULTURE DE GESTION DES RISQUES DANS TOUS LES SECTEURS

Tout comme la démarche qualité et sécurité des soins, la culture de gestion des risques doit être présente sur l'ensemble des secteurs : les services de soins en priorité, mais également sur les secteurs administratif, logistique, technique et biomédical.

Systematiser la culture du risque

L'établissement vise à structurer un management global des risques en intégrant à la fois les risques a priori, via des cartographies, et les risques a posteriori, par la déclaration et l'analyse des événements indésirables. Bien que la gestion des risques soit bien implantée dans les secteurs de soins, elle doit être étendue aux fonctions administratives, logistiques, techniques, et biomédicales. Une attention particulière est portée sur les événements indésirables graves, nécessitant une analyse approfondie et des actions correctives en équipe. Le développement de la culture du risque s'appuiera sur des initiatives comme les programmes PACTE, accompagnées par des formations et un soutien méthodologique.

Optimiser le dispositif des vigilances

L'établissement dispose de multiples vigilances (pharmacovigilance, hémovigilance, identitovigilance, etc.), essentielles à la sécurité sanitaire, qui repose sur un système d'alertes à la fois ascendantes et descendantes. Tous les incidents doivent être signalés via le système de déclaration des événements indésirables et traités de manière uniforme. L'objectif est d'améliorer l'organisation, la coordination, et la visibilité des vigilances, ainsi que de renforcer la mise en place des CREX (Comités de Retour d'Expérience) pour une gestion optimale des risques.



Restructurer les dispositifs de gestion de crise

À la lumière de l'expérience de la crise Covid, l'établissement doit repenser la planification des réponses aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE) en révisant et en restructurant les plans d'urgence selon le plan ORSAN. Cette révision inclut la formalisation d'un plan de continuité d'activité et la mise en place d'exercices réguliers pour renforcer l'appropriation de ces plans par tous les acteurs.

Une attention particulière sera portée à la communication et à la formation sur les volets critiques des plans d'urgence, notamment NRBC-E, avec une coordination spécifique au niveau du territoire via le Copil QSS du GHT.



PARTIE 5

PROJET SOCIAL ET PROJET DES PSYCHOLOGUES



Construction du projet social

Méthodologie participative



Bilan du projet social précédent



Groupe de travail :
DRH/DAM, OS, cadres,
représentant groupe
QVCT

Valeurs communes

ÉGALITÉ

ÉQUITÉ

LAÏCITÉ

Le projet social, un des piliers du projet d'établissement contribuera à :

- Renforcer la qualité de vie au travail
- Promouvoir l'égalité dans son sens large
- Développer l'attractivité de l'établissement
- Soutenir la qualité et l'évaluation des pratiques professionnelles
- Assurer l'équilibre entre la vie personnelle et la vie professionnelle
- Faire respecter le principe de laïcité tel qu'il s'applique au sein d'un établissement public de santé

*« La première égalité, c'est l'équité »,
Victor Hugo,
Les Misérables*

1. PROJET SOCIAL

Recruter, accueillir et intégrer

Renforcer la visibilité et l'attractivité

- Participer aux forums des métiers et de recrutement.
- Être présent sur le territoire développer des liens avec les lycées
- Présence digitale - réseaux sociaux
- Développer le lien avec le CHU d'Amiens
- Renforcer l'attractivité pour les étudiants et internes
- Développer la recherche clinique



Améliorer les conditions d'accueil et d'intégration

- Formaliser l'accueil des nouveaux arrivants
- Favoriser l'intégration des internes
- Accompagner dans les démarches administratives
- Internat
- Informer sur les contrats d'allocation étude CAE
- Entretien de retours d'expérience à la prise de poste



Accompagner tout au long de la carrière

Faciliter le déroulement de carrière et la fidélisation

- Accompagnement par la formation continue
- Valorisation des professionnels
- Accompagnement dans les choix de mobilité
- Sécurisation des carrières
- Accompagnement jusqu'à la fin de carrière



Actions sur l'absentéisme

- Renforcer les liens avec les agents absents
- Aménagement des postes
- Cellule d'écoute
- Pool de suppléance





L'action sur les Risques Psycho-Sciaux

- Identification des RSP dans le DUERP
- Action du groupe QVCT et des partenaires
- CGOS
- Favoriser la participation
- Inciter aux staff pluridisciplinaires et réunions de service
- Renforcer le suivi médical des praticiens

Égalité professionnelles à l'emploi

- Développer la politique handicap
- Promouvoir l'égalité Femme/Homme
- Prévenir les violences
- Respect de la laïcité
- Communiquer sur les rôles des référents
- Promouvoir la politique managériale

Guide du temps de travail

- Création du guide pour le PM
- Actualisation du guide PNM
- Prévenir les violences
- Respect de la laïcité

Favoriser un dialogue social de qualité

Rôles des instances consultatives

- CSE
- F3SCT
- Commission de formation
- Visites F3SCT



Assister les professionnels

- Accompagnement, conseil
- Moment d'échange avec DRH

Participation aux réunions thématiques

- Calendrier annuel des réunions
- Sujets d'actualité et réglementaire

2. PROJET DES PSYCHOLOGUES

Psychologue

- Une intervention clinique auprès des patients, au sein des équipes de soins ou auprès de tout agent du GHPSO.
- Une action institutionnelle au sein des différents pôles et/ou services de l'institution hospitalière.

- Une fonction de recherche clinique et de formation professionnelle et personnelle ou à destination des équipes et des étudiants en psychologie.

18 Le GHPSO compte 18 psychologues.

Neuropsychologue

Les adultes sont reçus :

- En consultation externe : le neuropsychologue reçoit les patients en rendez-vous programmé par les secrétaires de consultation mémoire sur le site de Senlis et de Creil. En complément et pour le site de Creil, le neuropsychologue est amené à planifier ses rendez-vous à la demande des neurologues du service.
- En Hôpital de Jour gériatrique où le patient bénéficie d'une prise en charge pluridisciplinaire, les rendez vous sont programmés par le secrétariat du service.

Les enfants sont reçus au CAMSP, pour :

- Un bilan neuropsychologique
- Des suivis neuropsychologiques



Projets et perspectives

- Collège des Psychologues
- Protocole d'intervention d'un psychologue dans un service démunie de professionnel



PARTIE 6

PROJET DE GESTION

1. LA MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION DE GESTION : LEVIER POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE DES FONCTIONS FINANCIÈRES

Thème 1 : Moderniser les fonctions financières pour soutenir la stratégie de développement et de performance

Le GHPSO adopte une approche ambitieuse pour améliorer la qualité comptable et renforcer sa performance financière. La certification des comptes a permis de mettre en place un contrôle interne rigoureux et un suivi budgétaire mensuel, contribuant à une meilleure maîtrise des dépenses. La stratégie 2024-2028 inclut la formalisation d'une convention de gestion avec la trésorerie publique pour moderniser les pratiques financières et sécuriser les flux.

Dématérialisation des documents financiers

Le GHPSO vise à dématérialiser entièrement les documents financiers, améliorant ainsi l'efficacité, la rapidité, et la transparence des processus tout en réduisant les coûts liés à la gestion papier.

Mise en place du PES ASAP

L'automatisation via PESASAP optimise la coordination entre le GHPSO et le comptable public, réduisant les délais de traitement des paiements et assurant une meilleure maîtrise des flux financiers en temps réel.

Modernisation des moyens de paiement

Le prélèvement automatique est mis en place pour simplifier les paiements récurrents des usagers (patients et résidents), améliorer la gestion des créances, et garantir une trésorerie fluide, tout en réduisant les délais de recouvrement et en sécurisant les transactions financières.



Thème 2 : Consolider le pilotage financier grâce à des informations comptables fiables et un suivi des dépenses

Le GHPSO vise à concilier maîtrise du déficit et réalisation de projets structurants avec un plan budgétaire 2024-2028, contractualisé avec l'ARS. Ce plan repose sur des mesures concrètes pour atteindre un équilibre financier tout en maintenant une haute qualité de soins.



Recherche de nouveaux leviers d'action

Les directions fonctionnelles doivent identifier des axes d'optimisation pour renforcer l'efficacité et établir des fiches actions avec des objectifs mesurables. Le suivi mensuel des progrès permettra d'adapter les stratégies face aux évolutions économiques.

Suivi rigoureux des dépenses

Un suivi financier régulier est renforcé avec des réunions mensuelles et l'instauration de clôtures infra-annuelles. Ce mécanisme permet d'anticiper les écarts budgétaires et de prendre des mesures correctives, favorisant ainsi une gestion budgétaire plus stricte et transparente.

Création d'un pôle financier médico-social

Un pôle dédié au secteur médico-social sera créé au sein de la Direction des Affaires Financières, permettant un suivi précis des structures comme l'EHPAD et l'USLD. Ce pôle facilitera l'accompagnement et la communication entre la DAF et les services, garantissant une meilleure gestion des enjeux médico-sociaux.

Thème 3 : Accompagner un SDI ambitieux et consolider son financement

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2035 inclut un Schéma Directeur Immobilier (SDI) audacieux avec la reconstruction des hôpitaux de Creil et Senlis, la modernisation des équipements biomédicaux et le développement du système d'information. Ce SDI renforce le modèle économique du GHPSO en favorisant l'augmentation des recettes et la qualité des soins.

Financer l'hôpital de demain

Objectif : Garantir un financement adéquat pour les projets structurants tout en maintenant des investissements réguliers pour améliorer la qualité des soins et les conditions de travail.

Le recours à l'emprunt est essentiel pour financer des projets structurants tels que la modernisation des équipements et la reconstruction des infrastructures hospitalières. En parallèle, il est crucial de maintenir des investissements courants pour garantir des soins de qualité tout en soutenant la trésorerie de l'établissement. L'emprunt permet au GHPSO de rester flexible face aux besoins futurs du secteur.

Maximiser la recherche de financement

Le GHPSO intensifie ses efforts pour rechercher des financements extérieurs via les fonds nationaux de santé et des appels à projets. Cette stratégie permet de diversifier les sources de financement et de soutenir des projets prioritaires en réduisant la pression sur les budgets internes. Participer à des projets innovants renforce également la visibilité du GHPSO comme acteur clé dans le système de santé.

Création d'un pôle financier médico-social

Un pôle dédié au secteur médico-social sera créé au sein de la Direction des Affaires Financières, permettant un suivi précis des structures comme l'EHPAD et l'USLD. Ce pôle facilitera l'accompagnement et la communication entre la DAF et les services, garantissant une meilleure gestion des enjeux médico-sociaux.



2. UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DE L'ANALYSE DE GESTION

Thème 1 : D'accroître la maîtrise et le suivi des activités médicales développer la réactivité

Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2035 inclut un Schéma Directeur Immobilier (SDI) audacieux avec la reconstruction des hôpitaux de Creil et Senlis, la modernisation des équipements biomédicaux et le développement du système d'information. Ce SDI renforce le modèle économique du GHPSO en favorisant l'augmentation des recettes et la qualité des soins.

Actualiser les contrats de pôles

Objectif : Responsabiliser les équipes, structurer le pilotage de l'activité, et optimiser la gestion des ressources pour une performance globale accrue.

Les contrats de pôles sont essentiels pour la gouvernance et la gestion stratégique de l'hôpital. Ils définissent les objectifs communs entre la direction et les pôles, et responsabilisent les équipes sur la gestion de leurs ressources. L'actualisation de ces contrats permet d'aligner les pôles avec les priorités institutionnelles, tout en renforçant leur autonomie dans la gestion locale. Ce processus améliore également la coordination entre les pôles et les directions fonctionnelles, garantissant une meilleure allocation des ressources et une amélioration continue des performances.

Mise en place de tableaux de bord d'activité

Objectif : Améliorer la transparence et la communication interne en alignant les outils de gestion sur les réalités opérationnelles, ce qui contribuera à optimiser la performance de l'établissement.

Les tableaux de bord d'activité sont des outils essentiels pour suivre les performances des pôles et des services. Actuellement transmis mensuellement, ces outils vont être perfectionnés pour offrir des analyses plus adaptées à chaque service. En collaboration avec les pôles, de nouveaux indicateurs seront définis afin de mieux refléter les spécificités de chaque service. Cette approche permet un suivi plus précis de l'activité et une réactivité accrue face aux évolutions.

La mise en place d'une cellule d'étude médico-économique

Objectif : Promouvoir l'innovation et une gestion optimale des ressources en évaluant les projets médico-économiques pour garantir leur impact positif sur la qualité des soins et l'efficacité de l'établissement.

La création d'une cellule d'étude médico-économique vise à soutenir les innovations tout en optimisant les ressources disponibles. En évaluant les coûts et les bénéfices des nouvelles technologies et pratiques, cette cellule aidera à la prise de décisions éclairées sur leur adoption. L'objectif est de garantir que les projets innovants apportent une réelle valeur ajoutée, tant en termes de qualité des soins que de viabilité économique.



GHP SO

MAISON
DES USAGERS

PARTIE 7

**PROJET DES USAGERS
ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION**

1. PROJET DES USAGERS

Le Projet des Usagers du GHPSO 2024-2028, intégré au projet d'établissement, a été conçu par la Commission des Usagers et le service patientèle, en ligne avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé visant à « soutenir et encourager l'engagement des usagers ».

Ses objectifs principaux sont :

- Assurer l'écoute et la représentation des usagers,
- Renforcer la diffusion d'informations aux usagers et aux professionnels,
- Encourager l'implication des usagers, de leurs représentants et des associations de patients dans la vie et les décisions de l'établissement.

Développer les informations données aux usagers et aux professionnels de santé sur les droits des patients et la qualité et la sécurité des soins

Le développement des informations données aux usagers et aux professionnels de santé sur les droits des patients vise à améliorer l'information des usagers et des professionnels de santé sur les droits des patients ainsi que sur la qualité et la sécurité des soins au GHPSO. Cela inclut la diffusion renforcée du livret d'accueil, l'organisation de journées thématiques (sécurité des patients, ETP), et des campagnes de sensibilisation sur les droits des patients.

La Maison des Usagers sera développée pour devenir un espace d'échanges ouvert à tous. Des vidéos de sensibilisation seront diffusées sur les télévisions de l'établissement, et un rapport d'activité des usagers, plus attractif, sera partagé pour renforcer la transparence et la communication.



Elargir le rôle et la connaissance des représentants des usagers par les usagers et les professionnels de santé

L'élargissement du rôle et de la connaissance des représentants des usagers par les usagers et les professionnels de santé vise à renforcer la visibilité et le rôle des représentants des usagers au GHPSO, en complément des actions sur les droits des patients. Il est essentiel de mieux faire connaître leur mission et de légitimer leur présence au sein de l'établissement. Leur participation sera étendue aux instances comme le Conseil de Surveillance et les comités éthiques. Des affiches attractives, des stands d'information lors d'événements, ainsi que des visites dans les services seront organisés pour promouvoir leur rôle. Des brochures explicatives seront également distribuées afin de sensibiliser les professionnels de santé et les usagers.

Renforcer l'expérience patient dans les pratiques de l'établissement et sur le GHT

Le renforcement de l'expérience patient dans les pratiques de l'établissement et sur le GHT vise à améliorer l'expérience patient et prévoit des entretiens annuels avec les représentants des usagers pour évaluer leur satisfaction et recueillir leurs attentes. Le rôle des patients experts sera renforcé, avec une plus grande implication dans l'établissement. Les résultats des questionnaires de sortie et les actions liées aux réclamations seront suivis de près. Les représentants des usagers seront intégrés aux démarches de patients traceurs dans le cadre des certifications. Enfin, des séminaires en collaboration avec l'instance des usagers du GHT Oise Sud seront organisés pour partager les bonnes pratiques.

Développer des liens entre la commission des usagers (CDU) et le conseil de la vie sociale (CVS)

Le développement des liens entre la commission des usagers (CDU) et le conseil de la vie sociale (CVS) vise à créer des synergies entre la Commission des Usagers (CDU) et le Conseil de la Vie Sociale (CVS), récemment installé au GHPSO en 2024. Pour renforcer les liens, un représentant des usagers de la CDU sera membre du CVS, et des rencontres communes seront organisées entre les deux instances. Un membre du CVS sera invité à la CDU au moins une fois par an pour présenter les avancées du CVS. Ces actions visent à coordonner leurs efforts pour améliorer la prise en charge des usagers et renforcer leur participation au sein de l'établissement.

2. PROJET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Les cinq axes stratégiques définis pour l'année à venir guideront l'action des équipes de la DSI en support de l'établissement. Ces objectifs sont basés sur les évolutions récentes, tant réglementaires qu'institutionnelles, et sur les progrès accomplis au cours des quatre dernières années. Ils intègrent les nouvelles pratiques et réglementations, notamment en matière de cybersécurité, avec des projets tels que OSE, CARE, SUN ES, et HOP'EN2. L'objectif central est de poursuivre la construction, la pérennisation et la fiabilisation des infrastructures, afin de garantir un service sécurisé et optimal aux professionnels et aux usagers.

Renforcer la gouvernance du système d'information sur le GHT

Le renforcement de la gouvernance du système d'information sur le GHT sert de fondation aux quatre autres axes stratégiques. Dans un contexte où la santé se numérise rapidement, il est essentiel de réfléchir à l'interconnexion des outils numériques et biomédicaux, ainsi qu'au déploiement de nouveaux logiciels. La dynamique de reconfiguration architecturale et de renouvellement du patrimoine immobilier du GHPSO nécessite une vision à long terme pour que l'informatique puisse évoluer en harmonie avec les transformations de l'établissement. Neuf fiches détailleront les orientations organisationnelles envisagées pour atteindre ces objectifs.



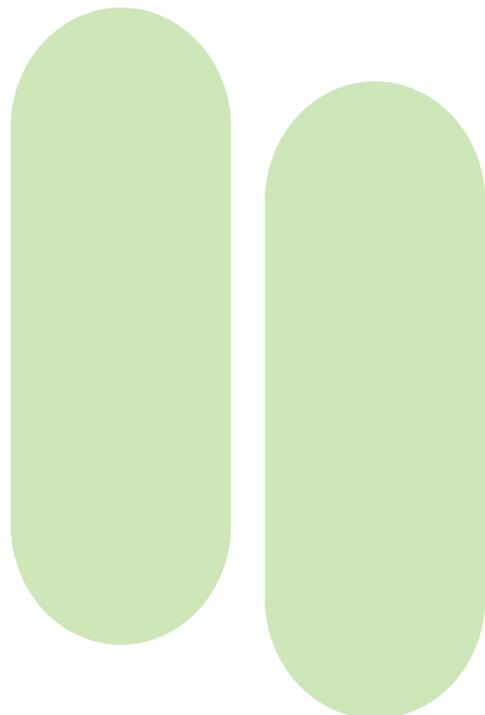


Fiabiliser et moderniser l'infrastructure du système d'information

Le second axe se concentre sur la fiabilisation et la modernisation de l'infrastructure du système d'information de l'établissement. Il détaille les actions essentielles à mener pour renforcer et sécuriser les infrastructures invisibles qui soutiennent l'expérience utilisateur. Une analyse prospective de l'existant est nécessaire pour planifier ces actions, qui sont souvent coûteuses et doivent être étalées dans le temps afin de s'aligner avec les objectifs de maîtrise des coûts du GHPSO et du GHT. Ce processus contribuera à la réalisation des objectifs du projet SI tout en s'intégrant aux différents volets du projet d'établissement global.

Inscrire la démarche applicative sur la convergence et les interfaces au service de la prise en charge du patient

L'inscription de la démarche applicative sur la convergence des applications et des interfaces vise à améliorer la prise en charge des patients. Cet axe concrétise les initiatives lancées depuis 2020, telles que le déploiement d'un Dossier Patient Informatisé (DPI) et l'interconnexion des différents logiciels, tout en rationalisant les outils applicatifs. Cet axe est particulièrement pertinent pour les utilisateurs, car il impacte directement leur pratique quotidienne. Il est essentiel de fournir une communication précise et complète concernant les neuf fiches associées, afin d'accompagner les utilisateurs dans leur travail et d'assurer la qualité et la sécurité des soins dispensés aux patients du GHPSO et du GHT.





Pérenniser les actions du GHT et du GHPSO sur les vigilances sécurités

Cet axe vise à renforcer les actions du GHT et du GHPSO en matière de vigilances sécurité et cybersécurité, en réponse aux recommandations de l'audit France Relance de 2023. La protection des données numériques des usagers et des professionnels est primordiale, nécessitant l'intégration d'une vigilance informatique au sein des pratiques de l'établissement. Cet axe comprend des actions telles que la sécurisation des entrées du système d'information, le renforcement des locaux informatiques, et la validation d'une campagne de sensibilisation en cybersécurité. Des mesures comme l'audit annuel de la politique de sécurité et l'intégration d'un plan d'urgence en cas de cyberattaque sont également essentielles pour garantir la continuité des soins et la sécurité des utilisateurs.

Moderniser le parc et les outils afin de les adapter à la révolution numérique

La modernisation du parc informatique et des outils répond à la révolution numérique dans le secteur de la santé. Il vise à acquérir des terminaux adaptés, à renouveler les équipements vieillissants, et à promouvoir l'utilisation de nouvelles méthodes de travail telles que la téléconsultation et le télétravail. Les sept fiches d'actions associées abordent des enjeux clés comme la convergence et la sécurisation des outils biomédicaux, l'adaptation aux nouvelles pratiques, et l'amélioration des parcours patients. Cet axe met également l'accent sur l'ouverture du GHPSO et du GHT vers l'extérieur, afin de renforcer le lien entre la ville et l'hôpital, tout en uniformisant les profils des agents pour une meilleure collaboration.



PARTIE 8

PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le GHPSO s'engage plus en avant dans le Développement Durable. Le Comité Environnement restauré fin 2023 renouvèle ses forces vives et définit la stratégie développement durable dont la mise en œuvre a déjà débuté.

1. ENVIRONNEMENT



Objectifs

1. Patrimoine : réduire la consommation des énergies, développer des énergies vertes et restaurer les sites.

Plan d'actions sur : la réalisation d'un bilan carbone, l'isolation des bâtiments sous-sols et terrasses, la transformation de la flotte automobile vers l'électrique, le développement des énergies renouvelables, des projets travaux éco responsables, garder les arbres et arbustes et végétaliser davantage les sites, la mobilité douce.

2. Soins : former les professionnels de santé, présenter de la pédagogie afin de développer les bonnes pratiques, rechercher les labellisations.

Plan d'actions sur : les pratiques éco responsables, le bon usage du bon produit au bon moment, la réflexion entre usage unique et réutilisable, le label maternité THQSE, le Green bloc, la formation au tri par les Unités de Soins (principalement DASRI).

3. Propreté : améliorer les circuits de traitement des déchets / linge, améliorer la propreté des sites (intérieurs et extérieurs).

Plan d'actions sur : le tri des déchets, la 2ème vie des matériels (et le cas échéant le don ou la vente), la réduction de l'utilisation de produits chimiques, le circuit du linge propre et sale, la propreté des locaux, le traitement des animaux et des nuisibles et la formation ainsi que la conformité aux réglementations en vigueur.

4. Consommables : révision des dotations et inventaire des matériels, orientation des achats vers des produits réutilisables et durables.

Plan d'actions sur : le zéro papier, la loi Egalim, les matériaux recyclables, travailler et renforcer les filières de tri, réduire les consommations (Soins et Administration), avoir une réflexion sur le linge, faire entrer le design et la couleur dans l'établissement.

5. Communication : publier et informer, challenger les équipes

Plan d'actions sur : la promotion des actions de développement durable réalisées, la réponse aux appels à projets / manifestation d'intérêts, l'implication des usagers, challenger les équipes à travers des jeux gagnants, travailler le green visuel de l'établissement, réduire les envoi papiers, donner envie aux professionnels de réaliser des projets de développement durable.

Service support, la fonction Logistique a pour objet de faciliter la vie des Unités de Soins dans le respect des réglementations en vigueur et de sécuriser la prise en charge des patients.

2. BIOMÉDICAL ET LOGISTIQUE



Service Biomédical

Objectifs

6. Obtenir la certification « AFAQ Biomédical »

Obtenir la certification AFAQ pour mettre en valeur le service biomédical et instaurer une démarche d'amélioration continue.

7. Améliorer le suivi de la matériovigilance et des FEI

Renforcer le suivi des incidents liés aux dispositifs médicaux et des événements indésirables afin d'améliorer la qualité des soins.

8. Définir des indicateurs de criticité des matériels

Mettre en place des indicateurs pour évaluer la criticité des équipements biomédicaux afin de prioriser les achats / locations et la mise en place des interventions de maintenance préventives / curatives.

9. Uniformiser les pratiques

Harmoniser les procédures et les pratiques entre les deux sites (Creil et Senlis) en vue d'améliorer la prise des charges des demandes des services sur le GHP SO (notamment à travers l'outil de GMAO).

10. Mettre en place un partenariat avec l'UTC

Collaborer avec l'UTC du GHP SO pour encourager l'innovation et permettre aux étudiants de contribuer aux projets du GHP SO.

11. Consolidation de l'équipe Biomédicale

Maintenir la constitution d'une équipe solide (projet d'équipe, absence de postes vacants, réflexion sur la gestion administrative du service biomédical).

Service Restauration

Obtenir le label « Mon restau éco responsable » en mettant l'accent sur quatre axes clés : le bien-être des convives, une assiette responsable, des éco-gestes et un engagement social et territorial. Investir dans la restauration afin d'assurer la pérennité des installations, avec des travaux d'amélioration des locaux et des équipements. Le développement des activités extérieures est également une priorité, notamment en cherchant à nouer de nouveaux partenariats avec les acteurs du territoire. Consolider l'équipe de restauration en anticipant les départs à la retraite et en recrutant sur les postes clés.

Service Standard

Pour optimiser nos processus internes, nous mettrons en œuvre la dématérialisation de l'annuaire téléphonique en mettant à jour les contacts sur l'intranet, ce qui réduira les appels internes et libérera ainsi la téléphonie pour les communications extérieures. Parallèlement, nous prévoyons de déplacer le local actuel afin de libérer de l'espace pour la Sécurité, tout en réintégrant les locaux administratifs au sein de l'établissement.

Service Archives

Éliminer l'archivage sauvage en reprenant les archives dispersées dans les locaux, en les supprimant selon les réglementations en vigueur et en dématérialisant les documents à conserver. Finaliser également la dématérialisation du dossier patient informatisé en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information, en supprimant les anciens secteurs basés sur des archives papier. Réviser les archives médicales externalisées pour identifier les dossiers pouvant être détruits, ce qui contribuera à réduire les coûts liés à l'externalisation.

Service Environnement

Constituer une équipe commune en regroupant les équipes environnementales et en harmonisant les fiches de poste pour améliorer l'efficacité du travail tout au long de la semaine. Renforcer la gestion des circuits des déchets en assurant un tri réfléchi, en séparant les circuits propres et sales, et en portant une attention particulière aux déchets à risques, tout en formant les équipes de soins et administratives aux meilleures pratiques. Libérer les locaux des matériels entreposés de manière non structurée en recyclant, réutilisant ou valorisant les produits, et en les évacuant vers des filières de tri adaptées lorsque cela est possible, idéalement sans frais supplémentaires.

Service Magasin

Centraliser les magasins sur le site de Creil en réunissant les équipes en une seule entité et en harmonisant les fiches de poste pour optimiser le temps de travail. Travailler à l'optimisation des stocks en réduisant le nombre de références et en rationalisant le panel de fournisseurs, tout en améliorant l'utilisation de l'outil informatique COPILOTE pour la gestion des stocks. Par ailleurs, Réviser les dotations afin de mieux répondre aux besoins de santé tout en réduisant les dépenses liées aux stocks dormants. Enfin, renforcer le suivi des matériels en GMAO pour garantir une gestion plus efficace du matériel immobilisé dans le parc de l'établissement.

Service Lingerie

Centraliser les opérations sur le site de Creil en regroupant les équipes et en harmonisant les fiches de poste pour optimiser le temps de travail tout au long de la semaine. Réviser les dotations afin de mieux répondre aux besoins des professionnels tout en réduisant les dépenses liées aux stocks dormants, tant pour les vêtements de travail que pour le linge plat. Développer une stratégie de gestion du linge en collaboration avec la Blanchisserie Inter Hospitalière, incluant des mesures telles que l'anonymisation des tenues, la standardisation des bas de pantalons en blanc, l'amélioration de la traçabilité des vêtements de travail, et la mise en place à moyen terme de distributeurs automatiques de vêtements.

Service Coursiers/Vaguemestres et Reprographie

Développer les activités extérieures en cherchant à obtenir de nouvelles missions pour les Coursiers, en collaboration avec les partenaires du territoire, notamment dans les domaines de la restauration et des laboratoires. Optimiser la fonction courrier en mutualisant les vaguemestres, ce qui inclut la gestion des courriers destinés aux professionnels résidant sur l'établissement. Optimiser les ressources et les coûts associés à la reprographie, tout en améliorant l'efficacité du service.

le GHPSO a besoin de sécuriser ses approvisionnements afin de répondre aux besoins des services de soins. Le Service Achat et le Service Gestion fournisseurs et commandes sont les interlocuteurs privilégiés des fournisseurs avec lesquels il est

3. ACHATS

Service Achats

1. Maximiser les gains achats : rendu des gains achats à l'ARS en conformité avec les résultats annuels attendus (PAAT) et optimisation du rapport qualité / prix.

2. Tendre vers des approvisionnements et achats éco responsables : critères éco responsables sur les produits, les transports et les emballages notamment.

3. Obtenir la sécurité juridique des marchés : mise à jour des marchés au regard des changements du Code des marchés publics (notamment seuils et hors marchés), publication systématique des avis d'attribution des marchés, définition d'une trame type des cahiers des charges.

4. Décliner une politique achat d'investissement : au fur et à mesure des moyens financiers disponibles : suppression des contrats de location (principalement secteurs Logistique et Biomédical).

5. Utiliser le design au sein de l'établissement : proposer des produits plus ergonomiques avec un aspect design et coloré en conservant une harmonisation au sein des locaux.

6. Dématérialiser les activités : dématérialiser les marchés (mettre en place PES marché entre l'établissement et le Trésor Public) et dématérialiser les demandes d'achats (sur Intranet mise à disposition de catalogues produits).



Service Gestion Fournisseurs et Commandes

1. Développer le rapprochement automatique des factures : rendu des gains achats à l'ARS en conformité avec les résultats annuels attendus (PAAT) et optimisation du rapport qualité / prix.

2. Travailler la relation fournisseurs : instaurer des temps d'échange (in situ, téléphonique ou visioconférence), organiser la réponse aux mails

3. Participer au projet SEMAPHORE : réviser le fichier produits, réviser le fichier fournisseurs, mettre en place le référentiel de nomenclature NCHFS.



PARTIE 9

PROJET DIRECTEUR ARCHITECTURAL

INTRODUCTION

Le schéma directeur architectural du GHP SO pour la période 2024-2029 sert de guide pour la mise en œuvre des actions du projet d'établissement. Il s'appuie sur les axes du projet médico-soignant et managérial, articulant les décisions opérationnelles et les besoins immobiliers. Ce document, qui s'applique à tous les sites du GHP SO, prévoit une feuille de route sur 15 ans, tout en restant adaptable aux opportunités futures. Initié en 2022 et validé en 2023, il résulte d'une collaboration entre la direction et les utilisateurs, identifiant des projets majeurs pour les deux principaux sites, Creil et Senlis. Le schéma est structuré en trois étapes, intégrant des actions préalables et des projets futurs, tout en excluant certains sites récents ou dépendants d'autres ministères.

Site de Creil

La phase préalable du projet d'établissement du GHP SO se concentre sur l'achèvement de plusieurs projets en cours. Parmi les priorités figurent la rénovation des internats du site de Creil, prévue pour novembre 2024, et la construction d'un nouveau bâtiment pour les activités pharmaceutiques, dont l'achèvement est prévu pour juin 2025. De plus, la réalisation d'une voie de bouclage et de parkings pour visiteurs et personnel doit également être finalisée d'ici juin 2025. Enfin, la reconstruction des urgences adultes et pédiatriques du site de Creil est attendue pour mars 2026, accompagnée de diverses opérations de tiroirs et roca des.



La Phase 1 du projet directeur architectural du site de Creil,

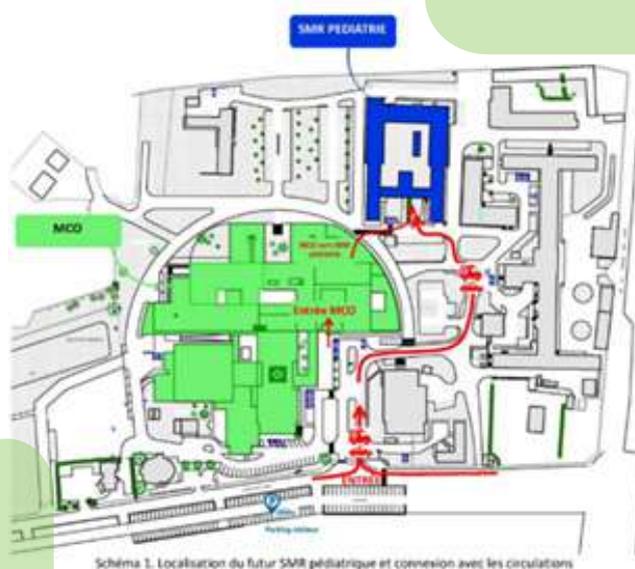
comprenant les projets «Ronde» et «IFAS», constitue le cœur de cette initiative. L'IFAS doit intégrer le site d'ici janvier 2026, avec des travaux prévus entre novembre 2024 et décembre 2025, incluant la construction d'un amphithéâtre pour améliorer les conditions d'enseignement. Parallèlement, le projet Ronde vise à reconfigurer les plateaux de consultations au rez-de-chaussée et à installer des activités de pédiatrie au premier étage d'ici juillet 2027. Des extensions sur trois niveaux permettront de créer des plateaux d'hospitalisation de 2400 m². Une Maison de Santé des Femmes sera également aménagée au premier étage de l'extension. Enfin, le bâtiment historique sera libéré pour les étapes ultérieures du schéma directeur.

La Phase 2 du site de Creil, intitulée «Projet Blocs»,

sera lancée dans le cadre du prochain projet d'établissement, mais ses préparations débuteront dès le présent schéma directeur. Elle se concentrera sur l'intégration des activités restantes du bâtiment B dans le bâtiment D, suivie de la démolition de ce dernier. Un nouveau bloc opératoire et une unité de chirurgie ambulatoire seront construits au rez-de-chaussée, accompagnés de trois unités d'hospitalisation. L'installation des hôpitaux de jour et de l'USIC dans le bâtiment D est également prévue. Les premières études commenceront en 2026, tandis que les travaux devraient s'étendre jusqu'en 2033, avec un calendrier détaillé à affiner durant la période 2024-2029.

Site de Senlis

Le site de Senlis est un établissement pavillonnaire qui offre une gamme variée d'activités médicales. Les bâtiments C et D, dédiés au MCO, abritent les services de gynécologie et obstétrique, la réa-néonatalogie, la gériatrie, ainsi que des hôpitaux de jour et le bloc opératoire. Le bâtiment historique (M-N-O-P) héberge les activités administratives, des EHPAD, des soins palliatifs et une unité de soins de longue durée, avec un déménagement de la pharmacie prévu vers Creil début 2025. Les bâtiments S, N, Q, T et U sont considérés comme des friches et constituent la base de ce schéma directeur, qui comporte trois phases pour réorganiser ces espaces.



La phase 1 du projet de réorganisation du site de Senlis

se concentre sur la construction d'un service médical et de réhabilitation pour la pédiatrie et les patients locomoteurs. Plusieurs actions clés sont intégrées, notamment l'humanisation des secteurs de l'EHPAD pour améliorer les conditions d'accueil, la réhabilitation de la dalle à oxygène, et la réorganisation des services de gynécologie et de pédiatrie, prévue pour novembre 2024. De plus, la pharmacie sera déplacée vers Creil, libérant ainsi l'espace du bâtiment N, et les activités des bâtiments T et U seront relocalisées dans les bâtiments S, N et Q pour accueillir le futur SMR pédiatrique d'ici juin 2025. Ces initiatives visent à optimiser le fonctionnement du site tout en réaffirmant son potentiel.

La phase 1 du projet «SMR pédiatrique» au GHPSO

représente une étape stratégique visant à établir une nouvelle activité essentielle sur le site, avec une autorisation prévue pour début 2025. Ce service répond à un besoin local de prise en charge spécialisée en soins médicaux de réhabilitation (SMR) pédiatriques, dans des locaux modernes et respectueux de l'environnement. Le projet inclut deux unités de 16 lits, une unité d'hôpital de jour de 20 places, et une grande unité de rééducation. La notion de «Briques Rouges» sera intégrée pour créer une identité forte autour du service. L'achèvement de cette phase est prévu pour décembre 2026, avec des projets connexes en développement jusqu'en 2029.

Phase 2, suite du projet directeur,

la phase actuelle de conception et d'audit général pour le site de Senlis vise à élaborer des actions significatives pour le présent et le futur projet d'établissement. Parmi les initiatives envisagées figurent la relocalisation de l'EHPAD dans un nouveau bâtiment, l'amélioration des secteurs d'USLD, et l'extension des soins palliatifs. Une réévaluation de l'occupation du site est également prévue pour intégrer de nouvelles activités selon les opportunités. Cette phase sera précisée au fil du temps et dépendra de l'achèvement du projet SMR pédiatrique, assurant ainsi une cohérence dans le développement des infrastructures.



PARTIE 10

PROJET PATRIMONIAL ET TECHNOLOGIQUE

AXE 1 – LES SERVICES TECHNIQUES

Assurer la durabilité des bâtiments existants par des campagnes de maintenance préventives



Entretien du bâti (toiture, façades...)



Maintenance des installations électriques



Entretien des installations de chauffage ventilation climatisation et du réseau de plomberie



Soutenir une démarche de développement durable



Réduire et contrôler les consommations énergétiques



Mettre en œuvre les infrastructures nécessaires au développement des différents modes de mobilité douce



Investir dans des moyens de production d'énergie verte

AXE 2 - SÉCURITÉ

Poursuivre et améliorer la mise en œuvre du Plan de Sécurisation de l'établissement



Sécuriser les accès



Contrôler les flux



Surveiller les mouvements



Se conformer continuellement aux exigences de la commission de sécurité



Protéger nos bien et nos personnes



Maintenir et améliorer nos moyens d'alerter



Garantir et faciliter les moyens de secourir

AXE 3 – TRAVAUX : CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DU SDI

Poursuivre la transformation des sites de Creil et Senlis aux travers de chantiers d'envergures afin de garantir la pérennité de l'offre de soin du territoire et la lisibilité du parcours patient



PUI



Urgences



Internat



Rotonde



SMR
Pédiatrique



IFAS



Garantir et améliorer le confort des patients et du personnel de l'établissement en poursuivant les chantiers de rénovation des services de soins et des services supports



Humanisation
EHPAD



Hépatot-
Gastro



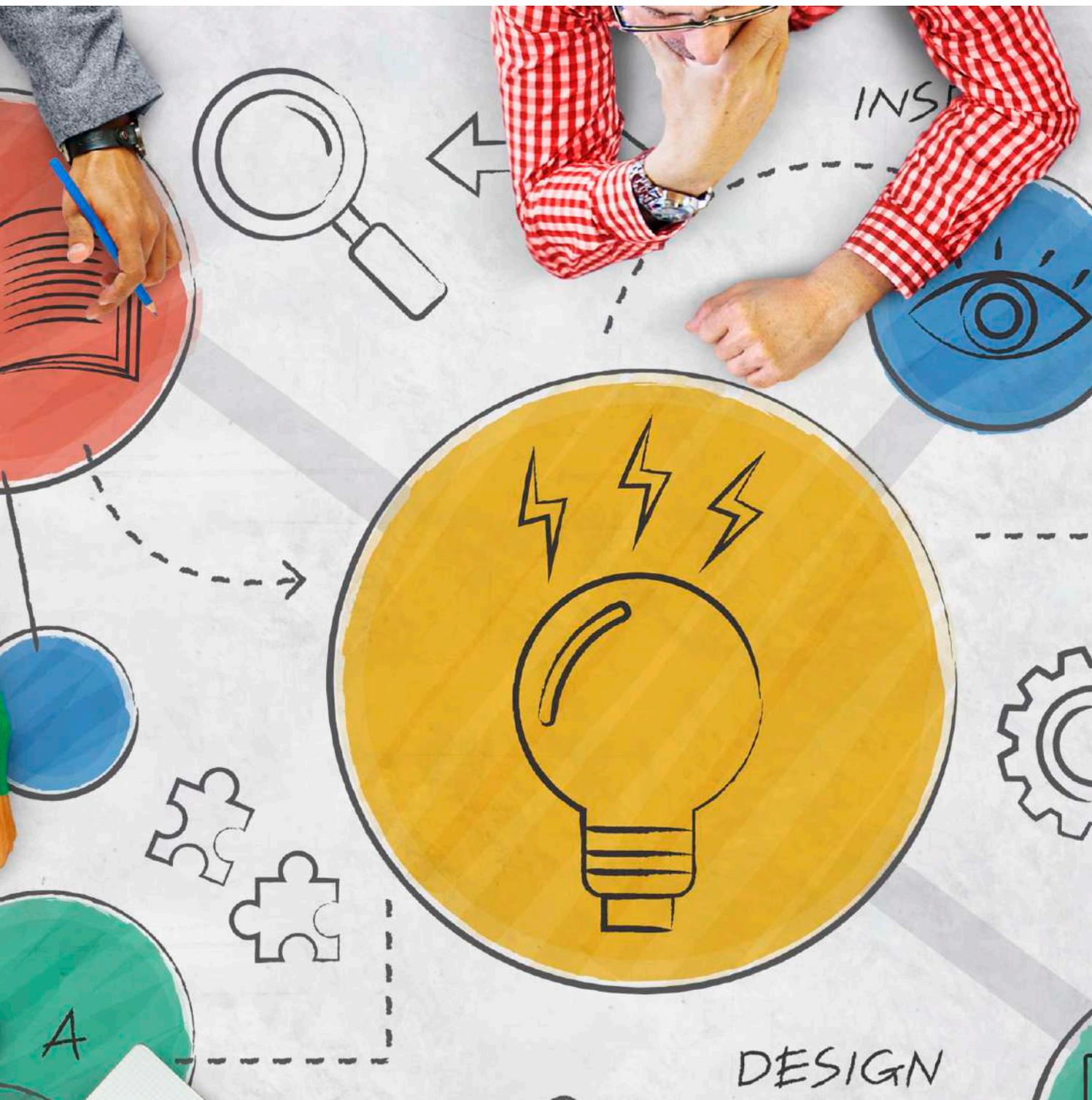
Pédiatrie



Salle
d'Autopsie



Magasin



PARTIE 11

PROJET DE COMMUNICATION

LE PROJET DE COMMUNICATION

Le projet de communication représente un plan d'action pluriannuel inscrit dans la stratégie globale du Groupe Hospitalier Public du Sud de l'Oise.

Le projet de communication du GHPSO s'appuie sur les documents stratégiques de l'établissement. Les principes relevant de la communication de crise sont principalement formalisés dans le Plan Blanc de l'Établissement.



Pôle de communication

Le pôle de communication du GHPSO dispose d'une équipe de communication constituée de 2 agents :



Responsable de communication



Chargé de communication digitale, de marketing digital et community manager

Notre projet de communication s'articule autour de quatre axes stratégiques :

4 axes de communication



Renforcer la notoriété et la visibilité

Augmenter la connaissance de notre établissement auprès du grand public et des professionnels de santé.



Consolider la crédibilité

Renforcer la confiance des patients, des prescripteurs et des partenaires en mettant en avant notre expertise et nos valeurs.



Fierté et Rayonnement

Développer un sentiment de fierté et d'appartenance afin de renforcer la cohésion interne et la motivation des collaborateurs.



Améliorer la compétitivité

Positionner notre établissement comme une référence dans le secteur de la santé en mettant en avant nos services de qualité.

AXE 1 – RENFORCER LA NOTORIÉTÉ ET LA VISIBILITÉ

Face aux enjeux actuels de la communication dans le secteur de la santé, pour mieux répondre aux attentes de nos patients, de nos partenaires et de nos collaborateurs, nous avons défini quatre axes de communication stratégiques qui permettront de consolider notre positionnement d'établissement de référence sur notre territoire.

Accroître la notoriété du GHPSO auprès du grand public et des professionnels de santé, en positionnant l'établissement comme un acteur de référence dans le domaine de la santé sur son territoire.



AXE 2 – RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ ET L'EXPERTISE DU GHPSO

Positionner le GHPSO comme un établissement de santé de référence, reconnu pour son expertise médicale et la qualité de ses soins, afin de renforcer la confiance des patients et des professionnels de santé.

AXE 3 – FIERTÉ ET RAYONNEMENT

Afin de renforcer la cohésion des équipes, de valoriser les compétences de nos collaborateurs et d'améliorer la visibilité de notre établissement, nous avons défini un axe stratégique dédié à la fierté et au rayonnement du GHPSO. Ce plan d'action vise à créer un environnement de travail stimulant et à renforcer l'image de marque de notre établissement.



AXE 4 – RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Cet axe vise à renforcer la compétitivité de l'établissement de santé en se démarquant de la concurrence, en valorisant son expertise et en améliorant la satisfaction des patients.

PLAN DE COMMUNICATION

Axe 1 : Notoriété

- **Historique GHPSO**
-visuel chronologique
-informations relatives au GHPSO
-mise à jour des informations du site Internet
- **Journées mondiales**
-Visuel informatif qui explique les journées mondiales et le soutien du GHPSO
- **Journées GHPSO**
-Visuel informatif qui explique les journées organisées par le GHPSO

Axe 2 : Crédibilité

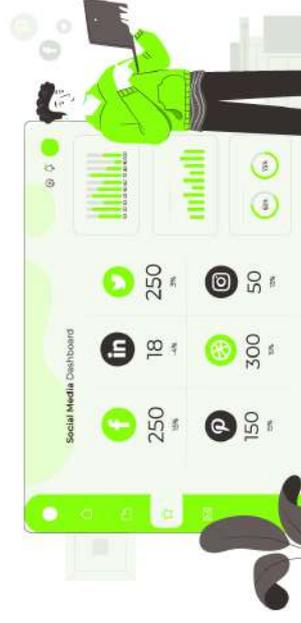
- **Portrait du personnel médical**
-Vidéo interview, mettant en avant leur expertise.
- **Le saviez-vous ?**
-Notion scientifique et médicale à partager avec le grand public.
- **Actualités médicales**
-Partager des actualités sur des thèmes.
-Les innovations médicales.

Axe 3 : Fierté

- **Témoignage du personnel**
-Vidéo interview, mettant en avant leur dévouement et leur bien-être au GHPSO.
- **Portrait interne**
-Photos ou vidéo interview, mettant en avant leur dévouement et leur bien-être au GHPSO.
- **Valeurs**
-Diffusion des valeurs du GHPSO.

Axe 4 : Compétitivité

- **Offre de soins**
● **Reportage la technologie**
-Photo ou vidéo mettant en avant la technologie médicale utilisée au GHPSO.
- **Mettre en avant un service**
- **Bien-être au travail**
● **Retour en images QVT**
-Photo, article concernant les actions menées par le QVT : bien-être au travail.
- **Qualité de Vie au Travail**
-Expliquer l'objectif et les actions menées.





Direction de la communication GHPSO

Boulevard Laennec
60100 CREIL

Site de Creil

Boulevard Laennec
60100 CREIL

Site de Senlis

Avenue Paul Rougé
60300 SENLIS

